

Contez Fleurettes!

Une démarche participative pour
le réaménagement des espaces
publics du quartier des Fleurettes

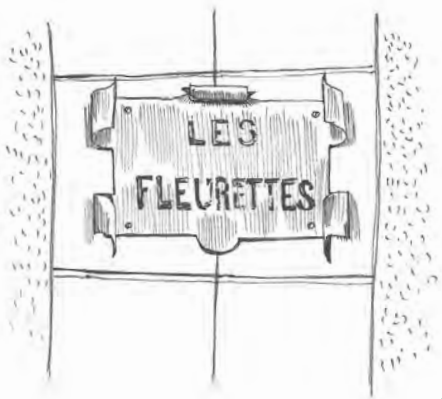


Ville de Lausanne



PÔLEGARE

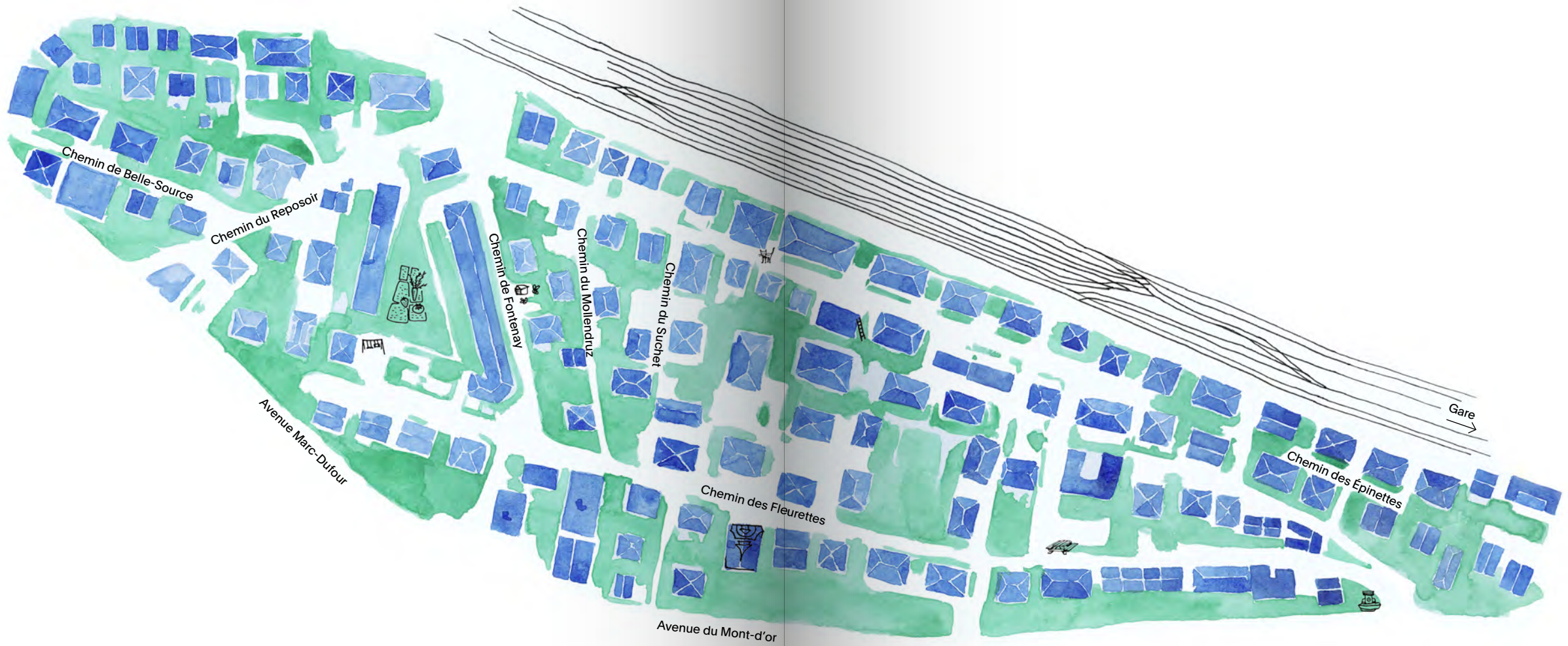
La nouvelle gare et ses alentours



Contez Fleurettes !

Une démarche participative pour
le réaménagement des espaces
publics du quartier des Fleurettes

Quartier des Fleurettes



////// Lieux du projet en image

■ Espace végétal

■ Bâtiments

Nord ⊙

Sommaire

Préface	6
Avant-propos	10
I. Le quartier	13
Des habitants engagés	15
Des qualités paysagères	16
Un riche patrimoine architectural	18
Un peu d'histoire	19
II. La démarche	21
Contexte	23
Acteurs	25
Calendrier	26
Information	28
III. Le diagnostic partagé	31
Étapes	32
Questionnaire	36
Balades exploratoires	49
Participation des enfants	58
Plateforme en ligne	60
Atelier de synthèse	63
IV. La concertation	69
Atelier sur l'avant-projet	71
Suivi de l'élaboration du projet	77
Restitution	80
Suite du processus	80
V. Conclusion	85
Apports de la démarche participative	87
Limites	87
Facteurs de réussite	91
Le projet en images	97
Glossaire	109
Remerciements	113

Préface

À l'heure où nous écrivons ces lignes le projet d'aménagement des espaces publics des Fleurettes n'a pas encore vu le jour. Fruit d'un processus participatif qui a vu travailler ensemble habitants, experts, concepteurs et représentants politiques, le projet doit encore être soumis aux lausannoises et lausannois dans le cadre de son enquête publique, avant d'aboutir définitivement.

Et c'est bien de cela dont il s'agit : un cheminement itératif, souvent imprévisible, mêlant l'humain au technique et l'intérêt public d'une commune au mieux vivre ensemble d'un quartier. Autant dire que nous ne sommes pas là dans un processus linéaire et parfaitement ordonné : si un cadrage méthodologique a été posé dès le départ et des expertises professionnelles étaient à l'œuvre, c'est aussi une somme de petits rebondissements, d'impulsions inattendues et de regards croisés qui ont composé la partition finale. Comme dans tout processus multiple et négocié, certains s'y retrouveront pleinement, d'autres regretteront des choix. Mais dans l'ensemble nous sommes convaincues que le quartier des Fleurettes a gagné tant en qualité pour ses espaces publics qu'en vivre

ensemble pour ses habitants. Et c'est bien là l'un des rôles premiers d'une administration communale. Ce petit livre illustré rend hommage à l'intelligence collective qui a œuvré, aux habitants impliqués et généreux de leur temps et de leur volonté, aux mandataires et aux collaborateurs de la Ville qui ont porté le projet. Il est là aussi pour garder en mémoire cette aventure partagée et témoigner dans de longues années, qui sait, en amont d'un nouveau projet.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Natacha Litzistorf
Directrice du Logement,
de l'environnement
et de l'architecture

Avant-propos

Cette publication trouve son origine dans la volonté de la Ville de Lausanne de laisser une trace de la démarche participative « Contez Fleurettes ! ». C'est une manière de documenter le processus de transformation en cours dans le périmètre du projet Pôle Gare et de raconter une petite page de l'histoire d'un quartier.

Nous avons souhaité, au-delà du compte-rendu fidèle du déroulement et des résultats de la démarche participative¹, ouvrir une fenêtre sur le vécu individuel et collectif pour le rendre visible et reconnaître l'investissement des habitants, des spécialistes et des représentants de la Ville de Lausanne. Nous avons redonné la parole aux acteurs de la démarche par des interviews: nous les avons questionné sur leurs souvenirs, sur le sens de la participation ou encore sur leur ressenti par rapport aux résultats. Les réponses offrent une lecture de vécus différents, mais toujours empreints d'engagement, d'émotion, de sincérité. Par petites touches impressionnistes, sous forme de citations, l'on se rend mieux compte de ce que représente une telle démarche sur le plan humain. Ces voix, rendues anonymes, prennent une portée plus large, presque universelle.

¹ LES SYNTHÈSES DES RÉSULTATS DE CHAQUE ÉTAPE ONT ÉTÉ TRANSMISES AUX PARTICIPANTS ET SONT DISPONIBLES SUR WWW.POLE-GARE.CH/FLEURETTES

À la lecture de ces impressions, on prend conscience que la participation est une prise de risque: le risque d'ouvrir le débat, de faire entrer l'humain dans le projet, d'aller à la rencontre de l'autre; on comprend qu'il faut accepter que le parcours révèle des surprises et des embûches à intégrer dans le processus; on saisit que « faire ensemble » demande d'être attentif à la diversité humaine, d'être ouvert aux différents points de vue, d'accepter de faire des compromis et d'être, en fin de compte, réaliste.

Cette publication est en somme une belle occasion de rendre compte d'une démarche « vue de l'intérieur », afin de mieux faire comprendre ses ressorts, ses dynamiques, ses potentialités et ses limites. Nous espérons que sa lecture donne l'envie de s'impliquer pour que le devenir de la ville soit l'affaire de toutes et de tous. Parce que la « fabrique de la ville » doit être au service du bien vivre ensemble dans une ville vivante, ouverte et bienveillante.

Philipp Schweizer
Géographe, directeur de Label Vert
mandataire de la démarche
participative « Contez Fleurettes ! »

Le quartier

CARTE POSTALE HISTORIQUE 1906-1910, © MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE



À vocation résidentielle, le quartier des Fleurettes compte environ 1500 habitants et se caractérise par un riche patrimoine architectural et végétal. Des jardins fleuris de magnolias, de tilleuls et de glycines entourent des belles villas style 1900 et des petits locatifs. Les habitants s'identifient fortement à ce lieu de vie à l'ambiance villageoise où l'espace public se confond avec l'espace rue. Délimité par les voies CFF, les avenues du Mont-d'Or et Marc-Dufour, le quartier fait partie des quartiers lausannois dits « sous-gare ». Il s'est principalement urbanisé au début du 20^e siècle, parallèlement au développement de l'activité ferroviaire de la gare de Lausanne.

« Pour moi c'est devenu le quartier des « Fleurettes » surtout après la démarche participative. Avant, on disait " J'habite sous-gare, vers Fontenay » ou « au-dessous du pont Marc-Dufour »... " Aujourd'hui, on dit : « J'habite les Fleurettes. »

Un-e habitant-e (interview décembre 2017)

Des habitants engagés

Dans le quartier des Fleurettes, les habitants savent se mobiliser. Dans les années 2000, suite à une pétition signée par 567 habitants, le quartier obtient la mise en zone de rencontre des chemins des Épiettes, des Fleurettes, du Mont-Tendre, du Suchet et du Mollendruz. Limitée à 20 km/h, la vitesse ralentie des voitures permet aux piétons de s'approprier l'espace public. La voirie étant un espace étroit, partagé entre voitures et piétons, le quartier est précurseur en matière de modération du trafic. Les aménagements – alors seulement provisoires – nécessaires à ce changement de régime de circulation sont par la suite élaborés de manière participative par les services de la Ville de Lausanne en collaboration avec un groupe d'habitants. La zone de rencontre est inaugurée en 2006 et devient ainsi la deuxième à être réalisée à Lausanne.

Le pédibus, aujourd'hui répandu dans toute la Suisse romande, est une solution de mobilité scolaire qui voit le jour dans le quartier des Fleurettes en 1999. Ce système permet aux parents d'amener les enfants à l'école à tour de rôle. Cette initiative est le reflet d'un quartier vivant et soucieux de la sécurité de ses jeunes habitants.



Des qualités paysagères

Les caractéristiques topographiques du quartier des Fleurettes et l'orientation sud du versant ont influencé l'étagement des constructions dans la pente et la forme de la trame verte qui les accompagne. Autant d'éléments qui donnent au quartier une identité paysagère qui lui est propre.

Bien que le quartier ne compte que très peu d'espaces verts publics, les nombreux jardins privés participent à créer un sentiment de fraîcheur et une ambiance accueillante. Le recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse identifie plusieurs ensembles de jardins typiques de la première partie du 20^e siècle² qui contribuent pour beaucoup à ce sentiment agréable. En dehors des jardins privés, les cours d'entrées créent

un grand nombre de micro-espaces verts ouverts sur la rue. Leur valeur de proximité et de convivialité confère au lieu une authenticité « villageoise » qui invite au lien social. En complément du décor végétal, la pente induit la présence d'escaliers, de murs et murets, de beaucoup de ciel et de lumière, ainsi que de belles échappées sur les Alpes.

² LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES EN SONT LA SITUATION EN TERRASSE, LES NOMBREUX MURS, MURETS, PORTAILS ET BARRIÈRES, LA VÉGÉTATION TYPIQUE DE L'ÉPOQUE AVEC FRUITIERS, MAGNOLIAS, CORNOUILLERS, TILLEULS ET GLYCINES.

Recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse



Jardins historiques situés dans le périmètre du projet

Nord ↗

« Les avants-jardins, devant les maisons, me font penser à l'Angleterre – ou à la Hollande. Ici, on marque différemment la propriété que dans beaucoup de quartiers de villas en Suisse, sans besoin d'ériger de haies de thuyas. Murets, petites barrières, plantations et jardins créent une belle porosité entre le privé et le public. »

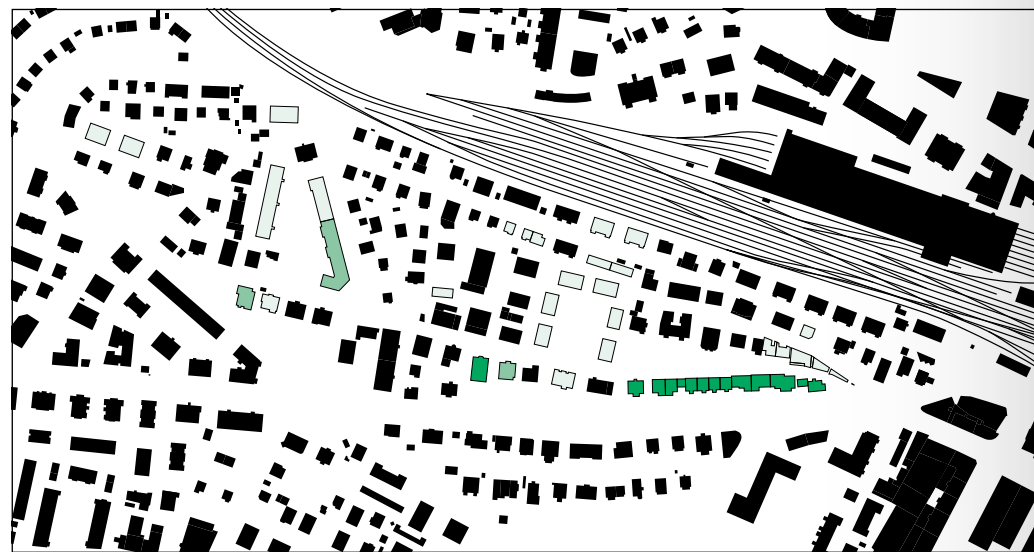
Un-e spécialiste (interview janvier 2018)

Un riche patrimoine architectural

Certains bâtiments du quartier figurent au recensement architectural ou font l'objet de mesures de protection. Édifiée en 1902 comme chapelle de l'Église libre, l'église évangélique de Villard est le seul monument du quartier. Il s'y insère discrètement, par son implantation, son gabarit et son langage régionaliste.

Plusieurs groupes de constructions sont l'œuvre d'un seul et même architecte, ce qui contribue à la constitution d'ensembles architecturaux de même caractère et donne une identité particulière à ce quartier. Il faut en particulier mentionner le square des Fleurettes 16-26, l'ensemble de logements coopératifs au chemin de Fontenay 6-14, construit en deux étapes (1933 et 1945) ainsi que 16 villas traitées dans un même esprit aux chemins de Fontenay, du Mollendruz, du Suchet et du Mont-Tendre.

Recensement architectural



- Bâtiments « d'intérêt régional » situés dans le périmètre du projet
- Bâtiments « d'intérêt local », situés dans le périmètre du projet
- Bâtiments « bien intégrés », situés dans le périmètre du projet

Nord ☉

Un peu d'histoire

Derrière les cours privées, l'étagement de murs et de murets, les pelouses en pente, pointe un paysage disparu : à la fin du XIX^e siècle, le coteau était occupé par des vignes et un domaine campagnard avec sa maison de maître et ses dépendances.

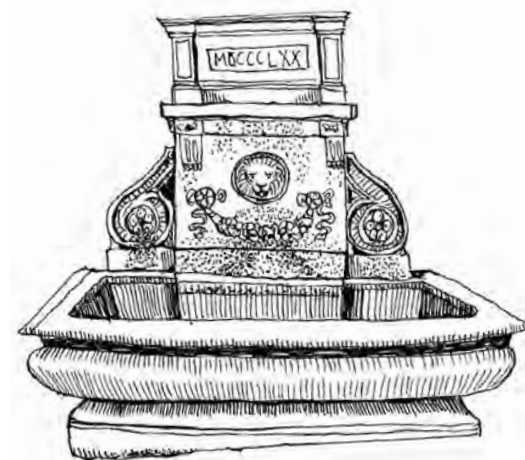
Le quartier des Fleurettes historique – délimité au nord par les voies CFF, à l'est par le prolongement de la rue du Crêt, au sud par l'avenue du Mont-d'Or et à l'ouest par le chemin de Fontenay – s'est développé progressivement, à l'instar des quartiers dits résidentiels, dès la fin du 19^e siècle. La fontaine qui accueille le visiteur à l'entrée « est » du quartier est un témoin de cette époque : datée de 1870, elle était située à l'origine sur la place Bel-Air et a été déplacée là en 1900.

C'est l'ouverture de la gare et la construction de la première voie ferrée, en 1856, qui bouleversent tout. Dans un premier temps, l'habitat se développe le long de l'avenue de Villard (rebaptisée avenue du Mont-d'Or) – reliant la gare à la place de Villard (actuel giratoire Mont-d'Or - Marc Dufour) – notamment grâce à un important plan de lotissements déposé en 1891 par la Société foncière des Boulevards. Les coteaux cèdent alors la place à des habitations bourgeoises. Dans une deuxième phase, dans les années 1920 et 1930, les aménagements s'étendent sur l'ensemble du quartier, à la suite du morcellement du domaine de Fontenay, qui occupait la majeure partie du quartier des Fleurettes. Sur certaines façades, on peut encore lire aujourd'hui ces noms évocateurs, témoins d'autrefois : « Fleur de neige », « Le chardon bleu », « L'Arnica », « Chanterelle » et « Hortensia de Fontenay ».

C'est de cette époque que datent la plupart des infrastructures existantes du quartier : conduites d'eau en fonte posées par étapes, entre 1923 et 1937

pour la majorité, conduites de gaz en fonte posées entre 1923 et 1947, réseau unitaire d'évacuation des eaux construit entre 1923 et 1951. La nécessité de procéder à des travaux de renouvellement des réseaux souterrains est identifiée dès 2005 par les services de la Ville.

Ces travaux devaient permettre également de réaménager l'espace public en surface de sorte à le rendre conforme à la zone de rencontre demandée par les habitants. Toutefois, vu la nécessité de planifier leur financement, les travaux sont reportés et seuls des aménagements provisoires pour apaiser le trafic sont réalisés en 2006.



Le renouvellement des réseaux souterrains du quartier des Fleurettes ainsi que les chantiers CFF dans le cadre du projet Léman 2030 créent la possibilité de repenser les espaces publics du quartier. Ces derniers devront en effet être refaits au moment de la remise en état des rues à l'issue des chantiers. La cellule du projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne a saisi cette opportunité pour planifier l'aménagement d'espaces publics de qualité. Pour accompagner l'élaboration de ce projet, elle a initié la démarche participative «Contez Fleurettes!», menée de mai 2016 à octobre 2017. Ce quartier sera ainsi le premier du périmètre Pôle Gare à être réaménagé.

« Aujourd'hui, on ne peut tout simplement pas faire l'économie d'un tel processus, à un moment où la conception de l'espace public est devenue de plus en plus difficile: il y a de plus en plus de partenaires, de demandes, et de moins en moins d'espace. »

Un-e spécialiste (interview janvier 2018)

Contexte

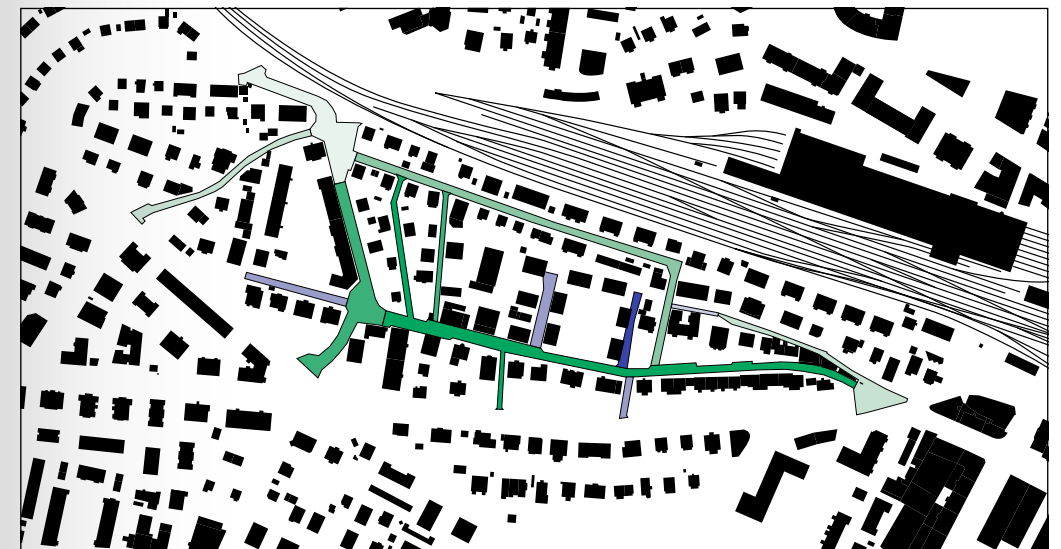
Pôle Gare est un projet urbanistique de grande ampleur de la Ville de Lausanne, dont le déclencheur est l'agrandissement de la gare CFF, qui verra le flux de ses voyageurs doubler d'ici 2030. Son périmètre comprend l'ensemble des espaces publics concernés par cette transformation. Pour coordonner et planifier ces interventions urbanistiques, la Ville de Lausanne a créé, à l'été 2014, la cellule Pôle Gare.

Parallèlement, les services techniques de la Ville de Lausanne ont planifié des travaux sur le réseau de conduites souterraines du quartier des Fleurettes, d'une durée estimée de 4 à 5 ans. Ces travaux offrent l'opportunité de réaménager les espaces publics d'un quartier qui est

également impacté par les installations de chantier des CFF et la pose d'une paroi antibruit dans le cadre du projet Léman 2030.

La démarche participative à laquelle les habitants et usagers des Fleurettes ont été conviés en mai 2016 a porté sur le réaménagement des espaces publics qui seront réalisés une fois les travaux sur les réseaux souterrains et les chantiers CFF terminés. Elle a pour originalité d'avoir été menée, par un bureau spécialisé, en parallèle à l'élaboration du projet d'aménagement.

Calendrier indicatif des travaux de réseaux et de réalisation du projet d'espaces publics



Travaux sur domaine public

Réseaux et espaces publics

T1	T4
T2	T5
T3	

Travaux sur domaine privé

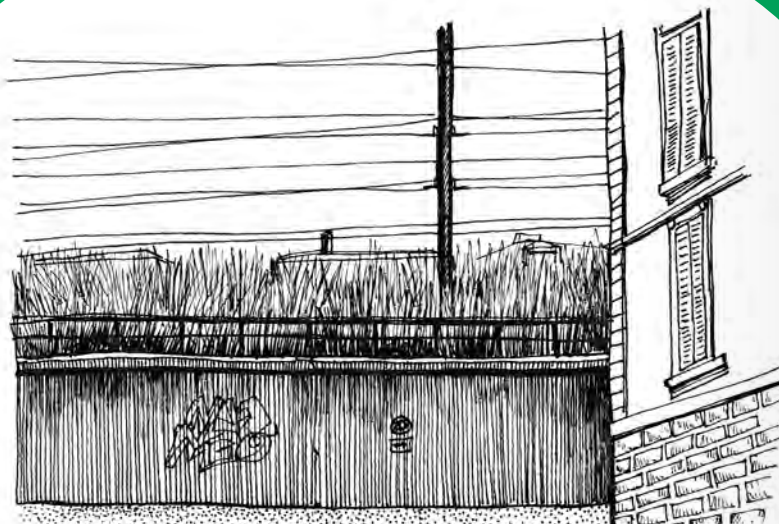
Réseaux

T1
T2
T3

Nord ☺

« Je trouve qu'il y a eu un grand investissement de la part des animateurs de la participation; ils ont su gérer les discussions avec tact et engagement. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)



Acteurs

C'est à un dialogue à trois auquel le quartier a été convié, à savoir un dialogue entre les citoyens (habitants et usagers), les spécialistes et les autorités. La démarche participative a en effet permis d'ouvrir aux habitants et usagers du quartier une réflexion habituellement réservée aux spécialistes et aux représentants des autorités. Le but était de faire place au plus grand nombre de vécus et de points de vue, afin que le projet d'aménagement des espaces publics reflète le fruit de l'intelligence collective et tienne compte de « l'expertise d'usage ». Cette notion recouvre la connaissance fine du cadre de vie par le vécu au quotidien d'un territoire.

L'expertise technique était assurée par les spécialistes mandatés pour la conception du projet, soit le bureau d'architectes-paysagistes Hüsler & Associés

de Lausanne, renforcés par les bureaux Contrepoint et Team+. Cette expertise externe était complétée par les spécialistes des services concernés au sein de la Ville de Lausanne. Les autorités politiques sont quant à elles garantes de l'intérêt public. La responsabilité du devenir de la cité leur est déléguée par les citoyens et en ce sens les autorités détiennent le pouvoir d'arbitrer et de valider le projet.

Un groupe d'accompagnement de la démarche a été constitué en amont de la première séance participative (voir encadré). Une quinzaine d'habitants y ont participé de manière régulière. Lieu d'échange ouvert à tous, le groupe d'accompagnement a permis d'établir un véritable dialogue entre les habitants et usagers, les concepteurs du projet d'aménagement des espaces publics et les représentants de la Ville.

Le groupe d'accompagnement

Le groupe d'accompagnement de la démarche participative dans le quartier des Fleurettes, placé sous le pilotage du projet Pôle Gare et animé par le mandataire de la démarche participative, était constitué d'habitants et d'usagers participant activement à la vie du quartier. Il s'est réuni à la demande de la Ville à 7 reprises, entre juin 2016 et octobre 2017. Dans un quartier habitué à s'impliquer, le groupe a permis la mobilisation du plus grand nombre, l'adaptation des étapes participatives aux spécificités du quartier et l'instauration d'un dialogue dans le cadre de l'élaboration du projet d'aménagement des espaces publics.

Pour définir le rôle du groupe, un cahier des charges a été établi et accepté par les participants. Ces derniers se sont engagés à :

- accompagner la mise en place et le déroulement de la démarche, afin que celle-ci convienne au contexte du quartier ;
- faire le lien avec le quartier durant les différentes phases de la démarche ;
- participer aux balades et ateliers prévus sans revendiquer un pouvoir supplémentaire vis-à-vis des autres participants ;
- s'assurer, durant la phase d'élaboration du projet d'espaces publics, de la bonne compréhension et de la prise en compte des besoins et propositions exprimés par le quartier ;
- ne pas se substituer à l'ensemble des habitants et usagers du quartier.

Calendrier

Le processus participatif s'est déroulé en 4 phases, de mai 2016 à octobre 2017 : le diagnostic partagé (y compris l'atelier de synthèse), l'atelier de discussion sur l'avant-projet, le suivi de l'élaboration du projet par le groupe d'accompagnement et finalement la restitution du projet³. La démarche participative a démarré peu

avant le début de l'élaboration du projet d'espaces publics, puis les deux processus ont suivi des rythmes parallèles permettant des allers-retours successifs.

³ POUR DES RAISONS DE CALENDRIER ET DE PROCESSUS DE PLANIFICATION DU PROJET, LA RESTITUTION S'EST LIMITÉE DANS UN PREMIER TEMPS AU GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT. UNE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE EST PRÉVUE AVANT LA MISE À L'ENQUÊTE.

Calendrier du processus



Information

L'information aux habitants et usagers a été assurée par la distribution d'un tout-ménage à près de 800 adresses⁴ fin mai 2016. Celui-ci annonçait le lancement de la démarche participative dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics et invitait à participer aux balades exploratoires et à l'atelier de synthèse. Quatre panneaux d'affichage ont également été disposés dans le quartier, avec des contenus thématiques sur la mobilité, le patrimoine et la nature en ville.

Ces deux principaux supports ont été complétés par la mise à disposition de toutes les informations sur le site internet www.pole-gare.ch/fleurettes. Ces différents canaux ont été utilisés à plusieurs reprises au long de la démarche.

⁴ DISTRIBUÉ AUX HABITANTS DE L'AVENUE MARC-DUFOUR, DES CHEMINS DE BELLE-SOURCE, DU REPOSOIR, DE FONTENAY, DU MONT-TENDRE, DU MOLLENDRUZ, DU SUCHET, DES ÉPINETTES ET DES FLEURETTES.



PANNEAU D'INFORMATION THÉMATIQUE PLACÉ DANS LE QUARTIER DURANT L'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHÉ

Le diagnostic partagé



La réalisation du diagnostic a représenté la phase la plus importante de l'ensemble du processus en termes d'intensité et de nombre de participants. Les objectifs étaient, dans un premier temps, d'identifier les attentes et besoins relatifs aux usages des futurs aménagements des espaces publics et, dans un second temps, d'aboutir à une vision synthétique et partagée des enjeux les plus importants aux yeux des habitants et usagers du quartier.

Pour ce faire, une large palette d'outils de diagnostic a été utilisée : questionnaire, balades thématiques, atelier et balade dédiés aux enfants, plateforme de propositions en ligne. L'ensemble des éléments récoltés a permis de nourrir l'atelier public de synthèse du diagnostic. Les enjeux identifiés à la suite de ce dernier ont été confiés aux concepteurs en vue d'élaborer un avant-projet.

Étapes

Les outils de diagnostic mis en oeuvre ont permis d'aboutir à une image sensible et représentative des besoins et des attentes des habitants et usagers du quartier. Le schéma ci-dessous illustre le cheminement depuis la récolte des éléments sur le terrain jusqu'à l'élaboration d'objectifs partagés. Ces derniers ont permis de nourrir l'avant-projet d'aménagement des espaces publics et ont par la suite constitués le référentiel commun pour les phases de concertation.

Étapes du diagnostic : de l'idée à l'avant-projet

Démarche Participative

Outils

Questionnaire

Balades exploratoires

Participation des enfants

Plateforme en ligne

Atelier de synthèse

Résultats

Constats,
propositions,
attentes

32 objectifs

Analyse

Synthèse du diagnostic :
10 enjeux

Conception du projet

Avant-projet d'aménagement des espaces publics

« De temps en temps on a un geyser, parce qu'une conduite lâche... Le chemin est chaotique et les personnes âgées préfèrent descendre par la rue du Mont d'Or, parce qu'ici on se tord les pieds. Donc on se réjouit que ça bouge! »

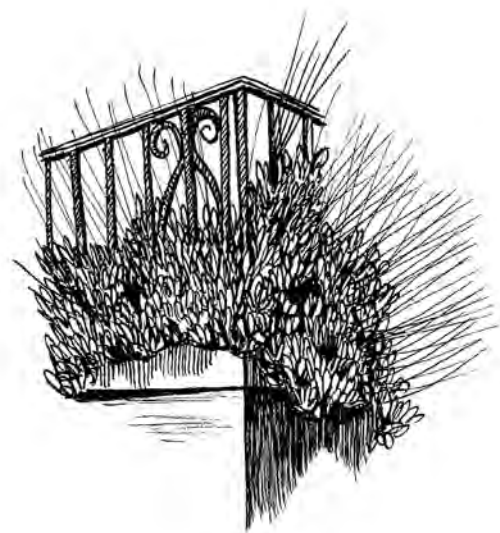
Un-e habitant-e (interview janvier 2018)

« Dans le quartier, il y a des passages secrets. J'en connais un qui est en même temps raccourci et passage secret. S'il y avait moins de voitures, on jouerait plus dehors. On aime jouer au ballon. On prend la trottinette, pour faire le tour des maisons. »

Un-e habitant-e (interview février 2017)

Questionnaire

Pour initier la démarche, les habitants ont été invités à répondre à un questionnaire – distribué dans les boîtes aux lettres et accessible en ligne – afin de porter un regard sur leur quartier et sur leurs usages actuels des espaces publics. Le but du questionnaire était de dresser un premier diagnostic sur la base de 31 questions. Au total, 121 personnes⁵ y ont répondu, ce qui représente environ 15 % des ménages concernés. Deux types d'analyses ont été menées : les questions fermées ont été traitées avec une approche statistique, tandis que les questions ouvertes ont été synthétisées et sont venues alimenter l'atelier de synthèse du diagnostic. Bien que le questionnaire n'ait pas de valeur statistique, les résultats obtenus permettent de dégager certaines tendances compte tenu du taux de retour élevé et de la diversité des répondants.



⁵ 84 QUESTIONNAIRES ONT ÉTÉ RETOURNÉS SUR PAPIER ET 37 EN LIGNE.

« A la fin des années 60, c'était comme à la campagne, on se connaissait tous, on prenait des thés, on mangeait des gâteaux dans les jardins. Il y avait une épicerie, une boucherie, une boulangerie... Aujourd'hui, il y a davantage de jeunes locataires et je ne les connais pas. »

Un-e habitant-e (interview février 2018)

« C'est un quartier qui a du charme et auxquels les gens sont énormément attachés. Souvent, les maisons se transmettent dans une même famille. Nous avons envie que le quartier reste le plus convivial possible, pour tous les âges, les enfants et les vieilles personnes compris. On voulait aboutir à quelque chose de plus convivial encore. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)

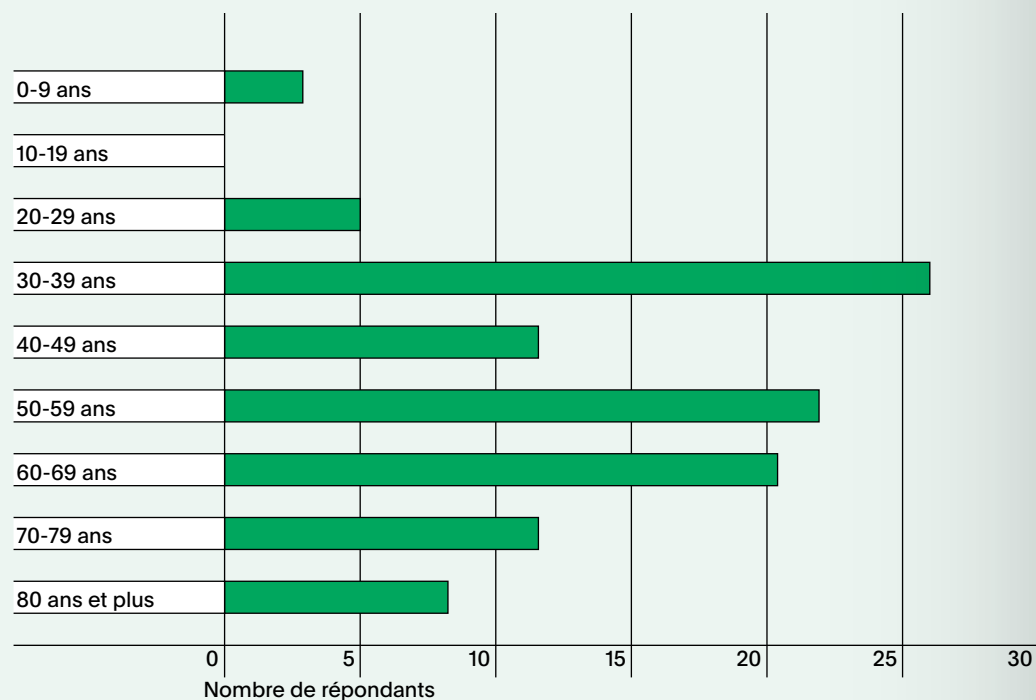
« Je ne peux pas dire qu'il y ait une vie sociale très développée, mais lorsqu'on croise un inconnu, on le salue. »

Un-e habitant-e (interview février 2018)

Profil des répondants

Le profil du « répondant moyen » correspond à celui d'une femme (59%) de 51 ans. Les personnes actives avec un niveau de formation supérieure représentent près de 50% des répondants, suivis par les retraités (19%). 93 % des répondants habitent le quartier et un faible pourcentage d'entre eux y travaille également. Les autres 7% sont des usagers qui y viennent pour les loisirs, pour y travailler ou qui transitent par ses rues.

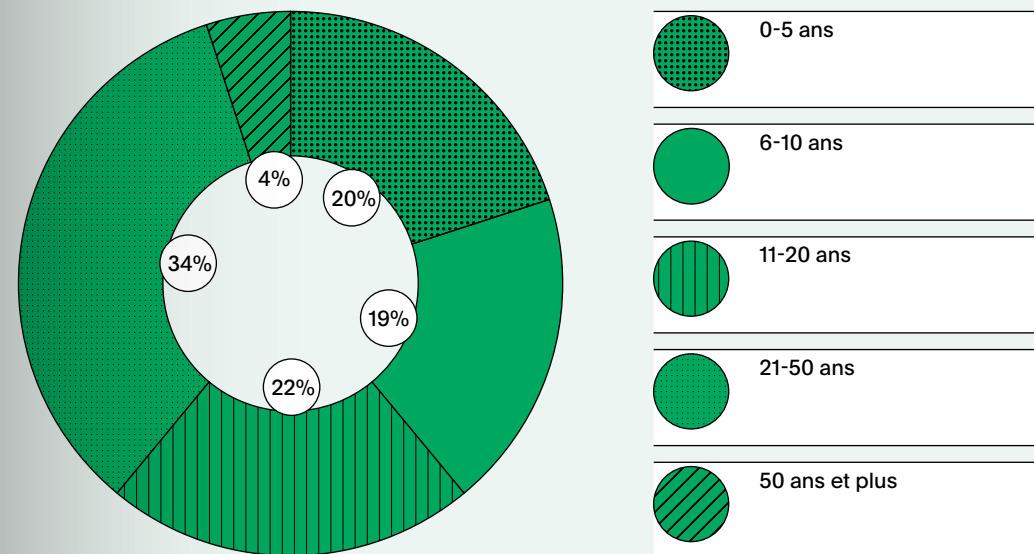
Répartition des répondants par catégories d'âge



Ancienneté

L'ancienneté plutôt longue des répondants dans le quartier – ils sont 60 % à habiter là depuis plus de 10 ans – s'explique par la forte proportion de propriétaires et probablement par le cadre de vie agréable.

Selon vous, les espaces de rencontre et de convivialité sont

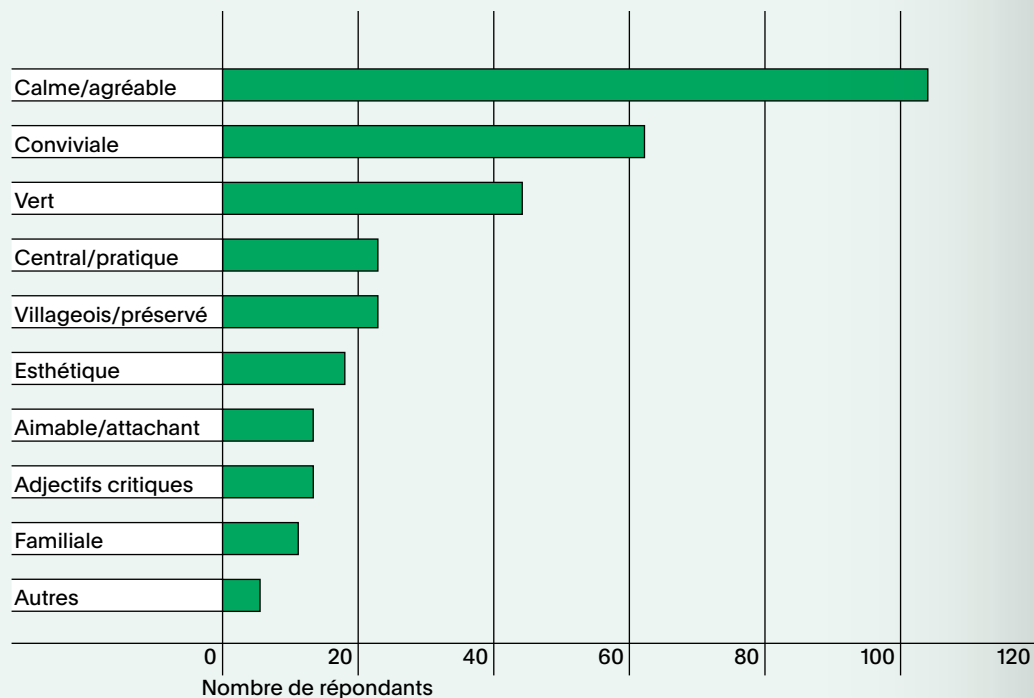


Perception des espaces publics

Les répondants expriment, quasiment à l'unanimité, un très fort attachement au quartier dû à son atmosphère calme et conviviale, à sa proximité avec la gare et à la forte présence d'arbres et de fleurs. L'architecture est particulièrement valorisée, qualifiée d'« historique », de « villageoise » et d'« humaine ». Quelques avis critiques évoquent un quartier trop tranquille ou peu mixte socialement.

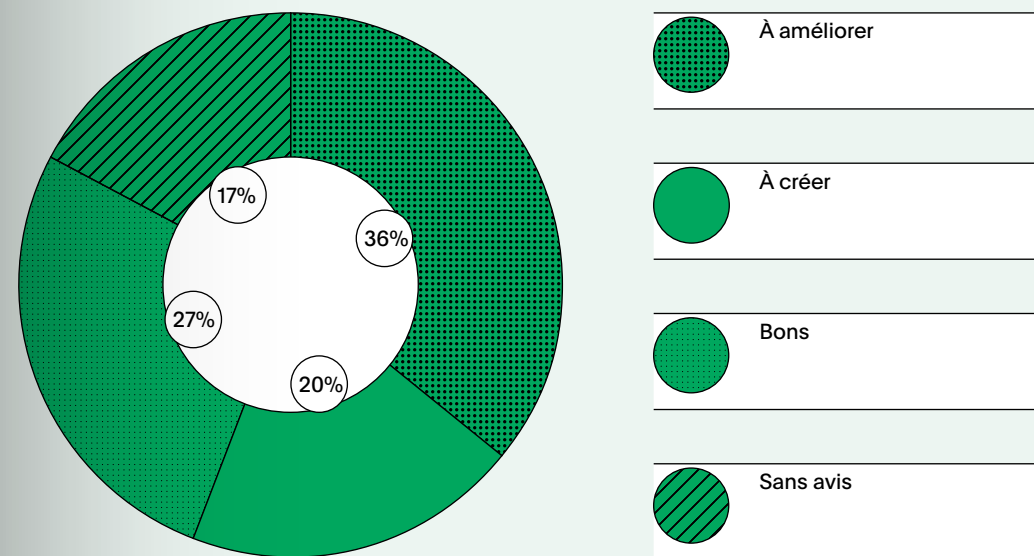
Face aux changements annoncés, certaines réponses dénotent la volonté de « préserver » le quartier. Une majorité des répondants pense pourtant que les espaces publics devraient être développés ou que de nouveaux espaces devraient être créés. Les espaces publics sont qualifiés de « rares », « restreints », voire « inexistants ». Seul un quart des personnes estime que les espaces publics actuels sont satisfaisants.

Indiquez 3 adjectifs qui qualifient, selon vous, le quartier



À la question de savoir si les espaces publics actuels sont adaptés aux besoins des personnes âgées, les réponses sont plutôt critiques avec 46 % d'avis négatifs pour 28 % de positifs. Les avis sont partagés concernant l'adéquation de ces espaces aux besoins des enfants : 38 % les jugent adaptés, alors qu'un tiers est d'avis contraire et un tiers sans avis. Une large majorité des répondants estime que les espaces verts et l'arborisation du quartier sont suffisamment généreux, tandis qu'un quart d'entre eux souhaite plus de verdure dans l'espace public.

Indiquez 3 adjectifs qui qualifient, selon vous, les espaces publics du quartier

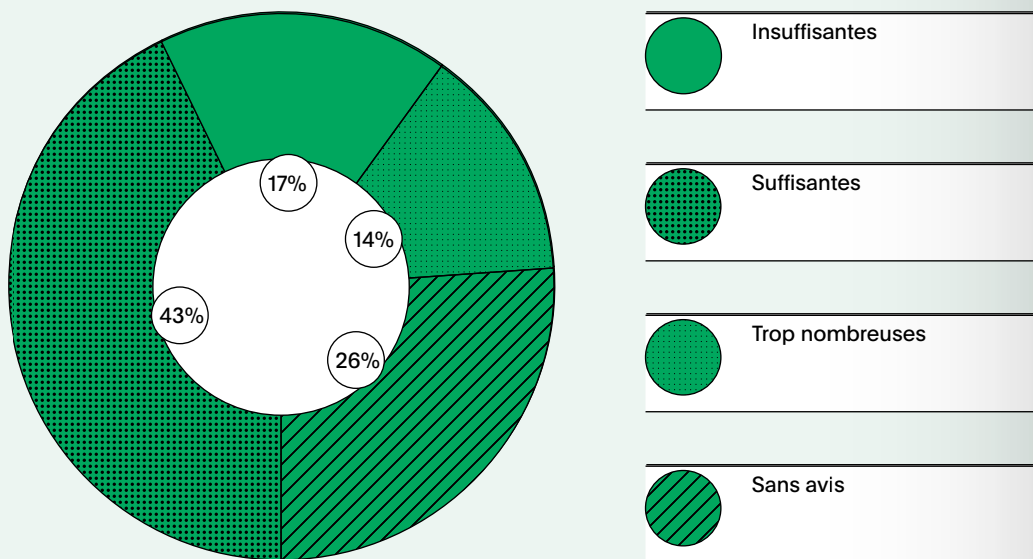


Habitudes de mobilité

La mise en place de la zone de rencontre, en 2006, aux chemins des Épinettes, des Fleurettes, du Mont-Tendre, du Mollendruz et du Suchet a donné lieu à un changement de comportement pour près de 20% des répondants, principalement dans le sens d'une plus grande attention accordée aux piétons. Ils sont 82 % à se montrer satisfaits de ce régime de circulation. Concernant la zone 30 km/h des chemins du Fontenay, du Reposoir et de Belle-Source, les avis sont positifs pour 63 %, mais un peu plus critiques, notamment en raison de la pente et de la vitesse des véhicules qui en résulte.

La qualité des aménagements pour les piétons est jugée satisfaisante par 56 % des répondants et insatisfaisante par 42 %. Concernant la qualité des aménagements cyclables, la majorité est sans avis et les réponses exprimées s'équilibrent entre avis favorables et défavorables. Le stationnement est quant à lui majoritairement jugé suffisant et semble correspondre à un équilibre entre les vellétés de réduction et d'augmentation de l'offre.

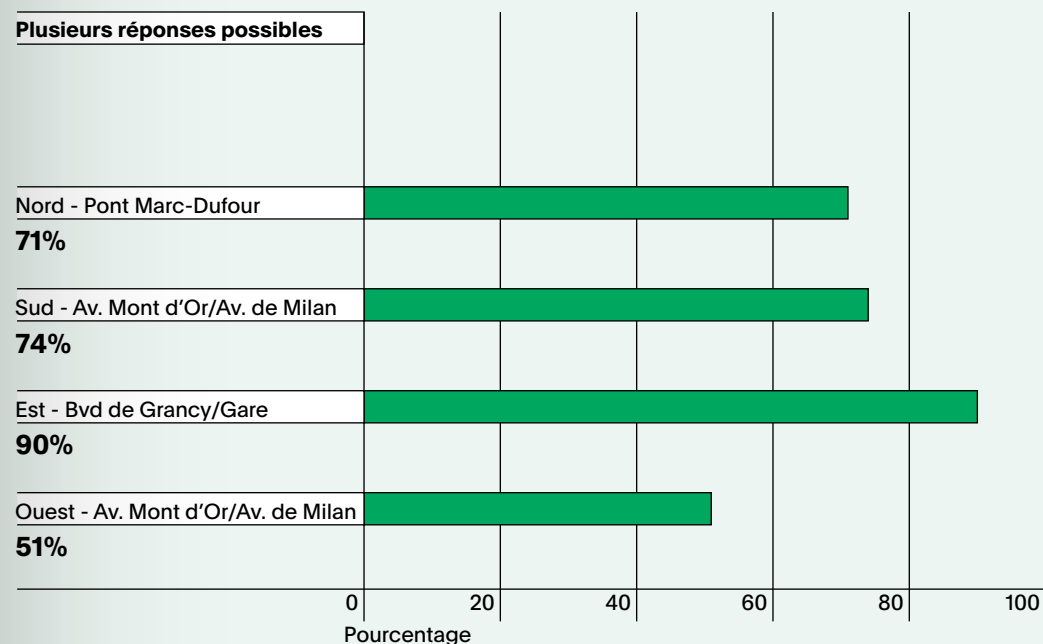
Évaluation de l'offre de stationnement



Accès au quartier

Sur l'ensemble des participants, 88 % se déplacent à pied pour entrer et sortir du quartier, 59 % en voiture, 35 % à vélo et 13 % en deux-roues motorisés (plusieurs réponses étaient admises). Sans surprise, c'est clairement l'accès «est» du quartier, en direction du boulevard de Grancy et de la gare, qui est le plus fréquenté.

Utilisation des quatre principaux accès au quartier



« Quand j'étais petite, il y a 15 ans, je jouais au tennis dans la rue. Il me semble qu'il y avait moins de circulation. Aujourd'hui, j'ai de la peine à laisser mon fils y jouer avec sa voiture téléguidée. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)

« Quand tu sors de ta maison, partout dans le quartier, des fois il y a des entrées de tunnel et tu peux aller dedans pour te diriger d'un endroit à l'autre. Tu peux aller de jardin en jardin, en passant sous la route, sans voir les voitures. Comme ça tu peux aller chez un copain en sécurité. »

Un-e habitant-e (interview février 2018)



BALADE EXPLORATOIRES « NATURE EN VILLE » AU CHEMIN DES EPINETTES

Balades exploratoires

Entre le 14 et le 20 juin 2016, trois balades exploratoires de deux heures ont été organisées avec les habitants et usagers sur les thèmes de la nature en ville, de la mobilité et du patrimoine. Un mini-atelier⁶ a clôturé chacune des balades, afin de synthétiser collectivement les constats, propositions et attentes identifiés sur le terrain. Un ou une spécialiste de la Ville de Lausanne a été associé à chacune des balades.

Balade nature en ville

Cette première visite, qui a réuni 32 participants, a été accompagnée par Michaël Rosselet, responsable du patrimoine arboré, et par Pascale Aubert, déléguée à la nature⁷.

La balade a eu beaucoup de succès et a très rapidement permis de faire émerger de nombreuses préoccupations, même en dehors du thème de la nature en ville. Les habitants ont d'emblée exprimé le fort attachement à leur quartier et un intérêt sincère à contribuer à la réflexion sur leurs usages de l'espace public et leurs attentes. De nombreux participants ont regretté la disparition, causée par le chantier CFF, d'un jardin potager dans la partie haute du chemin de Fontenay. L'idée de recréer un potager et une placette, au même endroit ou ailleurs, par exemple en rachetant des terrains privés, a été largement partagée.

Les grands principes retranscrits ci-dessous ont émergé durant la balade et ont ensuite été résumés lors du mini-atelier. Ils reflètent les principales préoccupations et souhaits des participants :

- préserver les jardins privés et les prolonger sur l'espace public
- favoriser la biodiversité et les espèces indigènes (oiseaux, hérissons, etc.)
- remplacer les zones vertes qui ont disparu (voir ci-dessus)
- créer une ou plusieurs place-s de rencontre et/ou place-s de jeu
- conserver le caractère « villageois », local et champêtre du quartier
- trouver des alternatives aux places

de stationnement disposées en quin-conce pour ralentir le trafic

- rendre la rue ludique !
- penser aux aînés et aux enfants
- mener une réflexion sur le trafic
- créer des plantages ou un jardin communautaire
- planter de nouveaux arbres
- favoriser la pose de bancs et des possibilités de s'asseoir
- optimiser la durée et l'intensité de la phase de chantier (horaires, bruit, etc.)
- mettre tout le quartier en zone de rencontre, afin d'avoir une unité dans le quartier

Les participants imaginent de petites interventions sensibles, cohérentes et complémentaires entre l'espace public et l'espace privé actuel. Ils ont aussi insisté sur l'importance de conserver et de développer la nature sur l'espace public. La forte présence de la végétation, caractéristique de ce quartier, est perçue par les habitants comme source de bien-être et d'atmosphères agréables.

⁶ CES MINI-ATELIERS ONT EU LIEU DANS LES LOCAUX DU BUREAU D'ARCHITECTURE MERLINI RIVIER ET DANS LA GRANDE SALLE DE L'ÉGLISE DE VILLARD.

⁷ TOUT LES DEUX RATTACHÉS AU SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM) DE LA VILLE DE LAUSANNE.



SUR LE CHEMIN DE FONTENAY

Balade mobilité

Accompagnée par Laurent Dutheil, alors chef de la division des espaces publics de la Ville de Lausanne⁸, la deuxième balade a réuni 22 participants par un temps pluvieux. Ceux-ci ont notamment appris que dans les années à venir, le quartier des Fleurettes sera traversé par la voie verte d'agglomération.

Outre quelques avis polarisés, une majorité des participants s'est exprimée en faveur d'une extension de la zone de rencontre (20 km/h) à l'ensemble du quartier. Cette proposition a émergé en réponse à des préoccupations de sécurité le long du chemin de Fontenay (limité à 30km/h), ainsi qu'à un besoin de lisibilité et de cohérence du régime de circulation sur l'ensemble du quartier. Par exemple par une signalisation plus lisible et la création de « portes » (symboliques ou végétales) aux entrées du quartier indiquant clairement l'arrivée dans une zone limitée à 20 km/h. Cette balade a également révélé que la partie ouest du quartier se sentait défavorisée par rapport à la partie est, notamment en termes de nombre de places de stationnement.

Les cinq points clés ci-dessous sont ressortis de la balade et du mini-atelier :

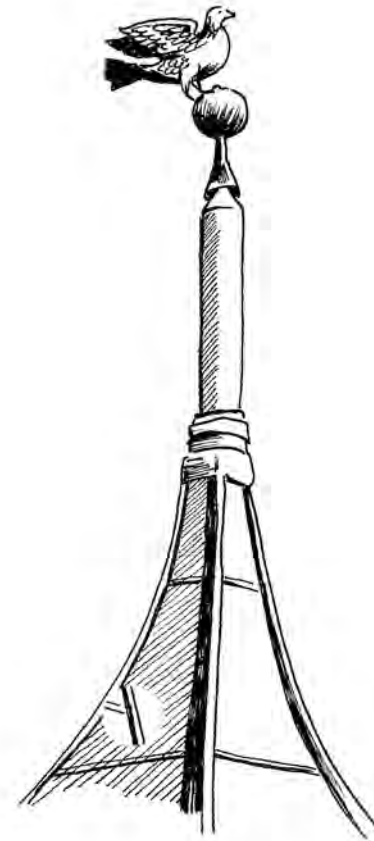
- mieux signaler les entrées dans le quartier
- mettre tout le quartier en zone piétonne
- mettre tout le quartier en zone de rencontre (20km/h)
- favoriser la sécurité et la convivialité dans les rues
- repenser la mixité de la mobilité (avec la création de la voie verte qui va traverser le quartier, il y aura plus de cyclistes)

Les questions de la circulation des vélos et du stationnement des voitures ont également donné lieu à des divergences de vues. Certains trouvant que la pratique du vélo devait être encouragée, alors que d'autres, au nom des enfants et des personnes âgées, préféraient voir disparaître les vélos de certaines rues, notamment des Fleurettes, où les cycles sont perçus comme dangereux.

⁸ AU SEIN DU SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ.

« J'ai aimé les balades, c'était intéressant de découvrir le quartier sous différents angles ; jardin, architecture, mobilité... On a rencontré des gens qu'on ne connaissait pas. C'était bien de se côtoyer. C'était concret aussi, de se déplacer ensemble, d'aller voir où étaient les problèmes sur le terrain. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)



Balade patrimoine

La troisième balade, en compagnie de Martine Jaquet, déléguée au patrimoine de la Ville de Lausanne, a réuni 28 habitants. La découverte du quartier sous l'angle du patrimoine a attiré de nouvelles personnes qui se sont ajoutées au noyau de fidèles.

La balade a donné l'occasion de visiter la chapelle de Villard, construite en 1902 dans une architecture Heimattstil, inspirée du style régionaliste suisse ; de pénétrer dans l'un des jardins privés inscrits au recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse ; ou encore d'apprendre qu'une partie du quartier est le fruit d'un projet d'habitat coopératif groupé.

La préservation du patrimoine bâti et des jardins historiques est apparue comme une préoccupation forte des habitants. La discussion a aussi porté sur la manière d'influencer les actions privées, afin d'éviter de nouvelles constructions, des surélévations trop volumineuses ou des destructions de murets et avant-jardins, souvent au profit de places de stationnement.

Les principes généraux ci-dessous ont été relevés :

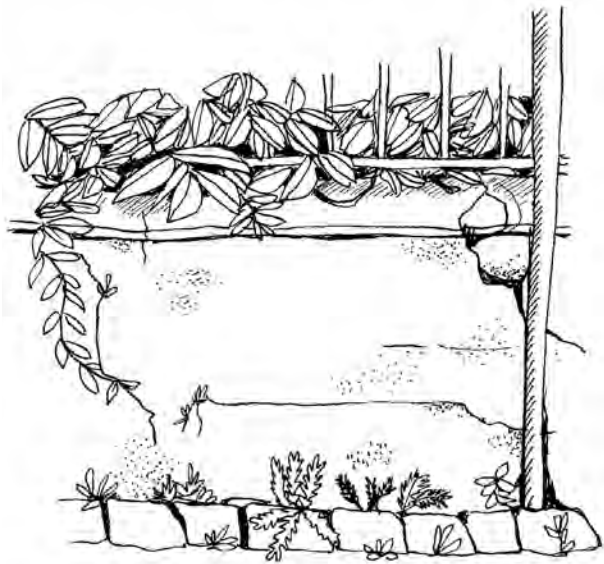
- penser à une densification adaptée au quartier (par exemple dans les combles)
- réfléchir aux interfaces entre les espaces privés (sorties de bâtiments par exemple) et l'espace public
- mutualiser les espaces de stationnement, afin de conserver les jardins et avant-cours des maisons
- établir une coordination entre Ville et propriétaires pour la gestion des places de stationnement et des jardins
- réfléchir si la population souhaite densifier ou non
- envisager la création de parkings « relais » aux extrémités du quartier, afin de diminuer le nombre de places de stationnement

Les échanges entre les participants et la déléguée au patrimoine ont fait émerger des enjeux autour d'une éventuelle collaboration entre les propriétaires publics et privés.



« La démarche a permis de replacer l'humain au centre, d'ouvrir le projet à l'aspect humain, et non plus seulement technique. »

Un-e spécialiste (interview février 2018)



Participation des enfants

Afin de capter le regard des enfants, une balade et un atelier leur ont été spécialement dédiés courant juin. Les enfants pouvaient également déposer leurs idées (textes, dessins, etc.) dans une boîte aux lettres.

Quatre enfants entre 7 et 9 ans, accompagnés par leurs mères, ont participé à la balade. Ils ont expliqué comment ils vivaient le quartier, où ils avaient le droit de jouer, comment ils jouaient, etc. Les accompagnateurs ont aussi pu les observer et voir comment ils se comportaient et à quoi ils étaient sensibles. L'atelier a eu lieu un vendredi après-midi à l'école de Montriond et a rassemblé neuf enfants âgés de 5 à 10 ans. Au moyen de photos, ils ont pu dire ce qu'ils aimaient dans le quartier et ce qu'ils appréciaient moins. Ils ont ensuite pu localiser leurs habitudes de jeu et de déplacement sur une orthophoto. Les animateurs leur ont finalement demandé d'imaginer la suite de la phrase « si j'avais une baguette magique... ».

Résultats

Il en ressort que les enfants apprécient la forte présence de la végétation, que ce soit dans les jardins ou dans les bacs disposés dans la rue. Ils sont plusieurs à ressentir un sentiment de liberté au contact de la nature. Ils apprécient également tous les éléments de mobilier urbain, blocs de béton, barrière, murets, qu'ils s'approprient pour jouer. Ils vivent le pédibus comme un « lieu » de rencontre et d'apprentissage de l'usage partagé de la rue. Ils qualifient en revanche de dangereux l'angle sans visibilité du chemin des Épinettes (les parents leur interdisent d'y aller seuls), la traversée du chemin de Fontenay et plus généralement les voitures qui roulent trop vite.

Les enfants rêvent de tunnels qui permettraient « de passer sous les routes, pour relier les jardins » en toute sécurité ou encore d'un kiosque pour acheter des bonbons. Les plus réalistes souhaitent une zone piétonne (par exemple sur le haut du chemin des Épinettes), la présence de l'eau sous n'importe quelle forme ou simplement de la place clairement délimitée pour jouer.



ATELIER DES ENFANTS, COLLÈGE DE MONTRIOND

Plateforme en ligne

La plateforme en ligne allourideas.org⁹ a été utilisée pour permettre au plus grand nombre de communiquer leurs attentes, en dehors des contraintes de dates et horaires des rencontres participatives. Durant le mois de juin, 23 propositions y ont été enregistrées. Celles-ci traitent de sujets variés – par exemple de l’extension

et de la lisibilité de la zone de rencontre à tout le quartier ou de la végétalisation de l’espace public – sans pour autant apporter des éléments nouveaux.

⁹ DÉVELOPPÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE DE L’UNIVERSITÉ DE PRINCETON EN 2010, CET OUTIL DE « PARTICIPATION EN LIGNE » A ÉTÉ INTÉGRÉ AU SITE WWW.POLE-GARE.CH/FLEURETTES.

Votes consultatifs en ligne

L’outil de participation en ligne allourideas.org a été utilisé à titre expérimental durant cette démarche. En amont de l’atelier sur l’avant-projet, les 32 objectifs identifiés durant la phase de diagnostic ont été soumis à un vote consultatif sur www.pole-gare.ch/fleurettes. Ce procédé a été communiqué sur les panneaux d’information placés dans le quartier.

La plateforme oppose toujours deux propositions de manière aléatoire et il s’agit de déterminer si l’une est plus importante que l’autre ou si elles sont jugées d’égale importance. Plus de 2000

votes ont été enregistrés pour un total de 68 sessions différentes (une session pouvant être utilisée par plusieurs personnes, par exemple au sein d’un même foyer).

Les résultats obtenus permettent d’esquisser une échelle de priorité des différents objectifs. Vu le nombre limité de personnes sondées, l’importance à accorder à ces résultats doit cependant être nuancée. L’outil peut cependant présenter un intérêt pour une priorisation à plus large échelle.

« J'ai été plutôt spectatrice, mais je me serais plus manifestée si quelque chose m'avait foncièrement déplu, ce qui n'a pas été le cas. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)



Atelier de synthèse

L'atelier public de synthèse du 28 juin 2016¹⁰ a été l'étape clé de la phase de diagnostic. Il avait pour but d'obtenir des objectifs par consensus. Les participants ont travaillé sur la base des attentes et des propositions issues des étapes précédentes de la démarche et ont abouti à 32 objectifs à intégrer au projet d'aménagement des espaces publics. Ce résultat a été transmis aux architectes-paysagistes et aux spécialistes de la Ville de Lausanne. Il appartenait en effet aux professionnels d'évaluer la faisabilité et d'élaborer un projet concret et réalisable en tenant compte du cadre politique, technique et financier.

Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé en trois temps. En guise d'introduction, les étapes précédentes et les règles du jeu ont été rappelées. Les 32 participants ont ensuite travaillé en trois groupes thématiques reprenant les thèmes des balades exploratoires, à savoir « Mobilité », « Nature en ville » et « Espaces publics & Patrimoine ». Chaque groupe, accompagné d'un animateur, a été chargé de synthétiser les propositions récoltées durant les étapes précédentes de la démarche et d'en tirer des objectifs partagés. L'atelier s'est terminé avec un temps de restitution et de recherche du consensus sur les objectifs identifiés par les trois groupes de travail.

Pour permettre une meilleure lecture des 32 objectifs retenus par consensus¹¹, ils ont été synthétisés en 10 enjeux¹² et regroupés dans 3 thématiques : la cohabitation, la vie de quartier et la lisibilité.

Résultats

Le souci de préserver les qualités existantes du quartier a été exprimé de manière réitérée lors des rencontres de la phase de diagnostic. Les habitants tiennent fortement à conserver le charme du quartier, intimement lié à l'architecture

et aux nombreux jardins, mais certains ont également exprimé l'idée de ne pas voir les choses se figer. Si l'on a pu ressentir des tentations de favoriser « l'entre-soi » et la conservation d'une bonne qualité de vie, l'ouverture aux évolutions de société et la possibilité d'adapter les aménagements en conséquence (notamment dans le domaine de la mobilité) ont également été exprimées. Le besoin de créer du lien entre l'est et l'ouest du quartier pour dessiner une identité commune est un autre enjeu transversal qui a émergé et qui s'est nettement affirmé au fil de la démarche.

¹⁰ L'ATELIER S'EST DÉROULÉ À LA MAISON DE QUARTIER SOUS-GARE.

¹¹ UN SEUL OBJECTIF N'A PAS OBTENU DE CONSENSUS ET DEUX OBJECTIFS ONT ÉTÉ ÉCARTÉS, CAR ILS NE CONCERNAIENT PAS DIRECTEMENT LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS, MAIS LE SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI.

¹² UN MÊME OBJECTIF PEUT APPARAÎTRE DEUX FOIS S'IL CORRESPOND À DEUX ENJEUX DIFFÉRENTS.

Cohabitation : un même espace pour différents usages

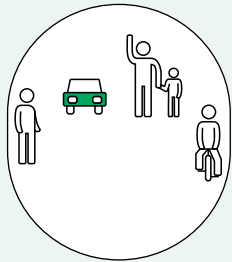
De manière générale, les participants souhaitent des aménagements favorisant une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public, tout en garantissant une certaine souplesse d'usage. Ils souhaitent voir s'étendre le régime de circulation de 20km/h (zone de rencontre) à l'ensemble du quartier. Cette extension doit être complétée par une meilleure qualité des aménagements permettant d'assurer la sécurité et le confort des piétons, en particulier des enfants et des personnes âgées.

La cohabitation entre les différents usages du quartier est déclinée en 4 enjeux et regroupe 14 objectifs :



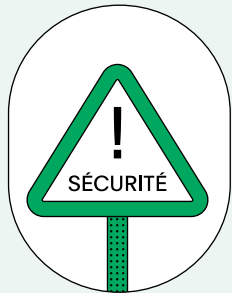
1 Étendre la zone de rencontre

- Étendre la zone de rencontre (20km/h) à tout le quartier
- Diminuer le transit



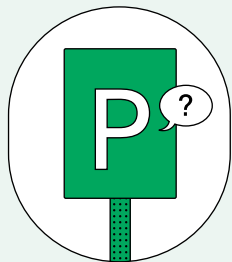
2 Assurer la cohabitation

- Améliorer les aménagements pour une meilleure cohabitation entre piétons, vélos et voitures
- Favoriser une souplesse d'usage de l'espace public pour permettre différents usages à différentes catégories d'usagers
- Réfléchir à la manière d'accorder plus de place au vélo (notamment pour le stationnement)



3 Assurer la sécurité des piétons

- Améliorer la signalisation et les aménagements dans la zone de rencontre (20km/h)
- Ralentir le trafic à l'aide d'éléments verts
- Modérer la vitesse des voitures et des vélos
- Favoriser les cheminements et la vie des piétons
- Permettre l'appropriation des espaces publics par les aînés
- Poser des bancs relais et des bancs de rencontre



4 Repenser le stationnement

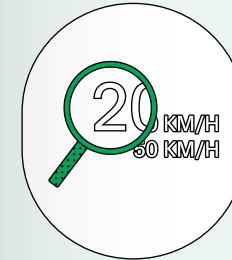
- Régler la problématique de l'accès au trafic automobile au chemin des Épinettes (sécurité des piétons, trafic généré par la recherche de places de stationnement)
- Préparer les évolutions techniques et anticiper l'évolution des pratiques : autopartage, mobilité électrique, etc.

Lisibilité : un quartier cohérent et lisible

Un travail sur la lisibilité et la cohérence de l'espace public est souhaité, tout comme la suppression du sentiment de coupure entre l'est et l'ouest du quartier, actuellement créé par la limitation de la vitesse à 30 km/h et le caractère relativement routier du chemin de Fontenay. Les participants espèrent grandement que l'extension de la zone de rencontre (20km/h) à l'ensemble du quartier permettra de répondre à cette double attente.

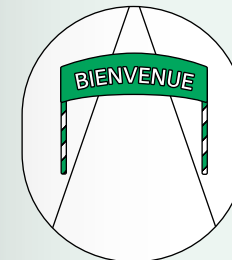
Avec l'image des « portes d'entrée », les participants ont principalement voulu insister sur l'importance de signaler le passage en zone de rencontre aux entrées du quartier, afin d'annoncer clairement le changement de la vitesse autorisée et la priorité donnée aux piétons que cela implique, tout en insistant sur le besoin d'aménagements et d'une signalétique à l'intérieur de la zone. Des visions différenciées concernant la question de l'éclairage se sont finalement retrouvées dans l'idée d'une approche repensée et nuancée selon les lieux et les moments.

En lien avec la lisibilité, les 6 objectifs suivants ont été identifiés et regroupés en 3 enjeux :



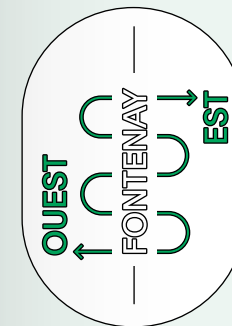
5 Installer une signalétique claire

- Améliorer la signalisation et les aménagements dans la zone de rencontre (20km/h)
- Créer un parcours ludique, culturel qui lie les différents endroits du quartier (à mettre au concours)
- Conserver les possibilités d'affichage aux entrées du quartier



6 Affirmer la qualité des « portes d'entrée »

- Améliorer la signalisation aux entrées et sorties de la zone de rencontre (20km/h)
- Réfléchir à la qualité de l'éclairage



7 Recoudre les parties du quartier¹³

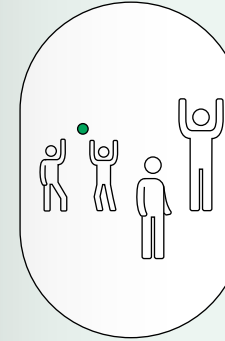
- Étendre la zone de rencontre (20km/h) à tout le quartier

Vie de quartier : la rue, un lieu de vie

Les objectifs de cette thématique visent à conserver et à développer les ambiances du quartier ainsi qu'à améliorer la qualité des espaces publics qui ne sont pas dédiés à la mobilité. Un potentiel d'amélioration a en effet été identifié durant les étapes du diagnostic. Si le quartier est apprécié de manière générale comme un espace « calme », « convivial » et « verdoyant », l'espace public en particulier est défini par des adjectifs tels que « petit », « bétonné », « rare », « propre » ou encore « inexistant ».

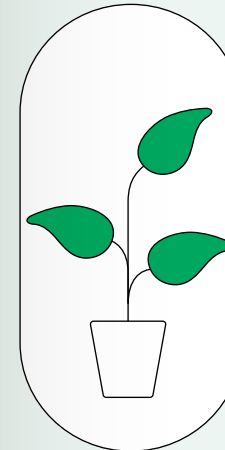
La recherche de cohérence et d'adéquation entre les espaces publics et privés a également été soulevée. Qu'il s'agisse de la végétalisation, de l'usage des cheminements privés ou du maintien de certaines qualités architecturales et patrimoniales – telles que les jardinets et avant-cours des maisons – les participants ont exprimé le souhait d'explorer la possibilité d'établir des coordinations ou des partenariats entre les propriétaires privés et la ville, par exemple par la mutualisation des places de parc ou l'utilisation de certains chemins de traverse.

Dans la thématique vie de quartier, les participants ont retenu 17 objectifs regroupés en 3 enjeux :



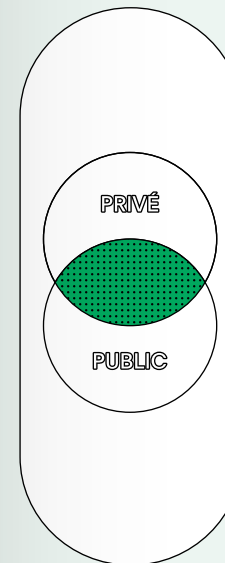
8 Favoriser les lieux de rencontre

- Créer des espaces de convivialité répartis dans le quartier
- Créer des espaces de jeux pour les enfants (dans la rue et sur les places) pour permettre l'appropriation de la rue
- Favoriser l'implantation d'un kiosque (fixe ou mobile)
- Créer une place publique devant l'Église de Villard
- Créer un parcours ludique, culturel qui lie les différents endroits du quartier (à mettre au concours)



9 Promouvoir la biodiversité

- Encourager la biodiversité par des aménagements qui favorisent le passage de la petite faune, par le type de végétation et par la prise en compte du lien entre espaces publics et privés
- Ralentir le trafic à l'aide d'éléments verts
- Mettre des fontaines dans le quartier
- Améliorer l'esthétique des murs par la végétalisation
- Créer des plantages ou des jardins communautaires et revoir la question des bacs à fleurs placés sur la rue
- Coordonner les travaux CFF avec le renouvellement du quartier, afin de créer une paroi ou un talus anti-bruit végétalisé ou végétal
- Végétaliser certains toits de garage



10 Renforcer la cohérence entre espaces publics et privés

- Supprimer les barrières architecturales (seuils, différences de niveaux) sur l'espace public, notamment en lien avec l'espace privé
- Favoriser la cohérence entre l'espace public et le patrimoine bâti existant
- Retravailler les passages et cheminements internes au quartier et y limiter les surfaces imperméables
- Intégrer les containers de manière harmonieuse
- Favoriser la conservation des jardins privés lors de futurs projets de construction

Suite à l'atelier de synthèse, les concepteurs du projet ont élaboré durant l'été les grands principes d'aménagement des espaces publics du quartier sous la forme d'un avant-projet. En septembre, un second atelier public a permis aux habitants et usagers de prendre connaissance des principes d'aménagement proposés et d'y réagir, afin de permettre aux concepteurs d'élaborer le projet en tenant compte de ces retours. Cette phase d'élaboration du projet a été accompagnée par un travail de concertation par des allers-retours successifs avec le groupe d'accompagnement pour aboutir à la version finale du projet, présentée lors de la restitution.

« Un rapport différent entre le maître d'ouvrage et le mandant ont été instaurés. En règle générale, qui paie commande, il y a un dominé et un dominant. Mais avec la démarche participative, un rapport à trois s'est développé, entre les concepteurs, la Ville, et les habitants. La discussion était nourrie différemment. C'était très agréable. »

Un-e spécialiste (interview janvier 2018)

Atelier sur l'avant-projet

L'atelier sur l'avant-projet, qui a eu lieu le 12 septembre 2016¹⁴, a permis aux habitants et usagers de prendre connaissance des axes de travail retenus par les concepteurs et de réagir à la façon dont les 32 objectifs définis à l'étape précédente avaient été intégrés.

Déroulement de l'atelier

22 habitants et usagers du quartier ont participé à l'atelier public de septembre. Ils ont été accueilli par Madame Natacha Litzistorf, Conseillère municipale en charge du projet Pôle Gare, puis les mandataires ont dévoilé l'avant-projet d'aménagement des espaces publics. Répartis en trois groupes et accompagnés par les animateurs, les participants ont successivement abordé les six thématiques soumises à la discussion : la gestion du trafic, les places et placettes, les portes d'entrée du quartier, les bandes d'équipement, la gestion des ordures ménagères et la végétalisation. L'atelier s'est terminé par une synthèse commune.

Résultats

Une lecture transversale des 44 retours formulés – tant positifs que critiques – permet de résumer les principales préoccupations partagées par les participants.

L'extension de la zone de rencontre à l'ensemble du quartier a été unanimement saluée, tant celle-ci représentait l'un des objectifs forts issus de l'atelier de synthèse. Les participants ont aussi largement plébiscité les principes proposés en matière de gestion du trafic, notamment le maintien de la circulation en sens unique au chemin de Fontenay. Ils ont parallèlement réaffirmé le souhait que la rue devienne un vrai espace public, végétalisé, convivial, sûr et appropriable par tous et pour des usages multiples.

Les personnes présentes ont réservé un très bon accueil à l'idée de créer deux nouvelles places¹⁵. Ils ont estimé que cela

permettait de répondre aux objectifs de rapprochement entre l'est et l'ouest du quartier d'une part, et de création d'espaces dédiés aux piétons d'autre part. Une majorité a en revanche vivement regretté la suppression envisagée de l'actuelle placette, située sur le chemin des Fleurettes¹⁶. Les participants ont apprécié l'aménagement des « portes » du quartier¹⁷ avec l'implantation d'arbres et de bancs, mais ont estimé que les entrées dans la zone de rencontre n'étaient pas assez marquées (ils ont suggéré l'ajout d'un marquage au sol, par exemple à l'aide de pavés) et que la place laissée à la voiture dans ces entrées était encore trop importante.

Le principe de bandes pavées disposées en alternance de part et d'autre de la rue – les « bandes d'équipement » – visait à apporter une réponse cohérente aux nombreuses attentes formulées par les habitants : convivialité, cohabitation des différents usages, sécurité, respect des règles de la zone de rencontre, intégration de bancs, végétalisation, stationnement des voitures, deux-roues et vélos. À ce sujet, les participants ont surtout soulevé des interrogations, notamment par rapport à la sécurité liée au débouché des habitations sur la

1 L'ATELIER S'EST TENU À LA PEPPERDINE UNIVERSITY, À L'AVENUE MARC-DUFOUR 15.

2 SITUÉES AUX CROISEMENTS ENTRE LES CHEMINS DE FONTENAY ET DU MONT-TENDRE AU NORD ET ENTRE LES CHEMINS DE FONTENAY ET DES FLEURETTES AU SUD.

3 NOMMÉE « PLACE CONVIVIALE » PAR LES HABITANTS, ELLE EST SITUÉE AU CROISEMENT ENTRE LES CHEMINS DES FLEURETTES ET DU MONT-TENDRE.

4 CE TERME A ÉTÉ CHOISI POUR DÉSIGNER LES PRINCIPAUX ACCÈS AU QUARTIER, TRAITÉS DE MANIÈRE SPÉCIFIQUES PAR LES CONCEPTEURS.

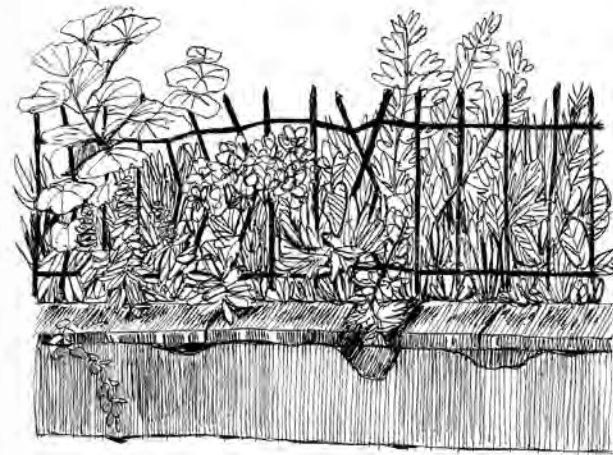
cohérence du cheminement piétonnier, à la trop grande linéarité de certains aménagements ou encore au déficit de mise en valeur des espaces équipés de bancs. La question a également été évoquée de laisser ouverte la possibilité de procéder à des adaptations futures en fonction de l'évolution des pratiques de mobilité. Deux groupes de travail ont proposé que les bandes soient élargies aux endroits équipés de bancs, les signaler plus clairement et les utiliser pour modérer le trafic.

Pour répondre à l'objectif retenu lors de l'atelier de synthèse « d'intégrer les containers [à déchets] de manière harmonieuse », les concepteurs ont proposé d'aménager des points de collectes centralisés au moyen de poubelles enterrées. La possible introduction de ce système a provoqué pour moitié des réactions négatives (dues aux craintes liées aux odeurs, au désordre et à l'éloignement) tandis que l'autre moitié des participants s'est montrée favorable au principe. Le besoin d'informations plus détaillées au sujet des implications concrètes d'une éventuelle mise en œuvre a finalement mis tout le monde d'accord.

Le quartier ayant été considéré, tant par les professionnels que par les habitants, comme verdoyant, les propositions de végétalisation de l'avant-projet se voulaient complémentaires à l'arborisation déjà présente sur les terrains privés. Dans l'ensemble, les commentaires sont allés dans le sens de plus de verdure encore et d'une bonne répartition dans le quartier pour des raisons d'esthétique et de biodiversité.

« La démarche a été très bien menée, avec de bons intermédiaires. Mais j'aurais préféré qu'on me dise plus précisément, dès le départ, sur quels objets nous devons nous prononcer. On nous a donné l'illusion de pouvoir réaliser nos rêves, tout transformer. Cela a créé des frustrations. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)



« C'est extrêmement important de donner son avis, pas assez de gens le font. Beaucoup se plaignent, sans profiter de l'occasion qui leur est donnée. En discutant, on comprend pourquoi telle décision est prise. On adopte une vision d'ensemble. Par exemple, on saisit pourquoi il est impossible de planter un arbre à l'endroit où on avait rêvé, à cause de la complexité du réseau souterrain. »

Un-e habitant-e (interview mars 2018)

« La démarche a permis de replacer l'humain au centre, d'ouvrir le projet à l'aspect humain, et non plus seulement technique. »

Un-e spécialiste (interview février 2018)



Suivi de l'élaboration du projet

Dans le prolongement de l'atelier sur l'avant-projet, le groupe d'accompagnement a été réuni par la Ville de Lausanne à deux nouvelles occasions, en octobre et novembre 2016, dans le but de poursuivre le dialogue, sur la base des résultats de l'atelier sur l'avant-projet et en vue des phases de validation politique et techniques¹⁸.

Dans un quartier essentiellement résidentiel, avec des espaces publics modestes, le groupe d'accompagnement s'est positionné notamment sur la répartition des places de stationnement, la préservation de dégagements sur des jardins et avant-jardins inscrits au patrimoine, la configuration des places et placettes ou encore la prise en compte des besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite. Au final, sur les 30 propositions formulées lors de l'atelier public sur l'avant-projet, 17 ont pu être directement intégrées dans le projet¹⁹.

Proposition de la Municipalité

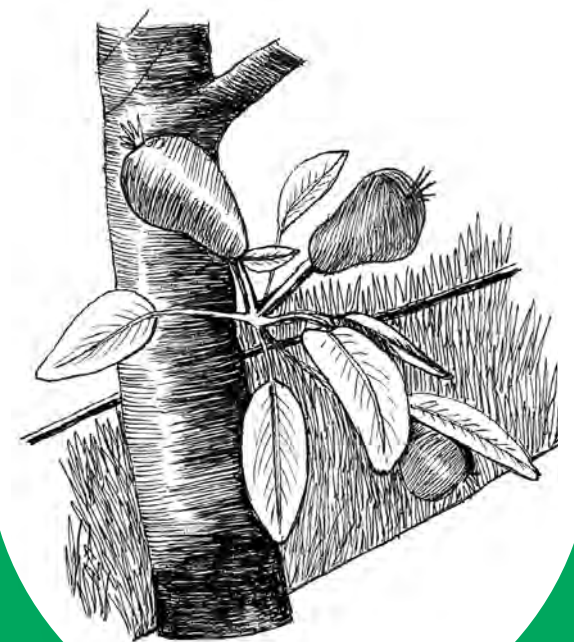
Le groupe d'accompagnement a également été sollicité en juin 2017 à la demande de la Municipalité de Lausanne qui a souhaité présenter aux habitants une proposition de piétonisation d'une portion du chemin des Fleurettes. Après avoir pris connaissance de la proposition, les participants ont pu dialoguer avec les représentants de la Municipalité, afin de se faire une opinion. Les réactions ont été majoritairement négatives et les membres du groupe d'accompagnement ont unanimement défendu un projet qualifié d'équilibré et en cohérence avec les résultats de la démarche participative. La Municipalité a informé les habitants début juillet 2017 que la proposition de piétonisation était abandonnée.

¹⁸ IL S'AGIT DE L'EXAMEN PRÉALABLE DU PROJET PAR LES SERVICES CANTONAUX, PUIS DE LA MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE.

¹⁹ PAR EXEMPLE LE MAINTIEN ET L'EXTENSION DE LA PLACETTE EXISTANTE, LA RELOCALISATION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR PRÉSERVER LE DÉGAGEMENT VISUEL SUR LE PATRIMOINE BÂTI ET VÉGÉTAL (JARDINS ET AVANT-JARDINS FLEURIS), L'INTÉGRATION D'ÉLÉMENTS DE REVÊTEMENT DE SOL TRANSVERSAUX POUR ATTÉNUER L'EFFET RECTILIGNE OU L'AJOUT D'UN CONTRESSENS CYCLABLE.

« C'est très intéressant de donner la parole aux gens, mais la difficulté, ensuite, c'est de traduire. Il y a un risque communautariste, le danger de voir un quartier se « privatiser ». On peut avoir un sentiment de repli à l'égard de « l'étranger », c'est-à-dire envers d'autres lausannois, venant d'autres quartiers. »

Un-e spécialiste (interview janvier 2018)



Restitution

En octobre 2017, une séance de restitution en présence de la Conseillère municipale Madame Natacha Litzistorf a permis de présenter au groupe d'accompagnement²⁰ le projet d'aménagement des espaces publics dans sa version finale avant l'examen préalable du canton. N'ayant subi que de légères modifications techniques – suite à la coordination avec les différents services de la Ville – depuis la précédente séance, la présentation du projet a néanmoins suscité des réactions contrastées. Certains participants ont réitéré des attentes qui n'avaient pas été retenues et qui

leur paraissaient néanmoins fondées – concernant la sécurité des piétons et l'extension de la placette existante. Les autres personnes présentes ont exprimé la satisfaction de voir le projet aboutir en intégrant de nombreuses propositions issues de la démarche participative. Bien que le projet ne puisse pas répondre à toutes les attentes, les représentants de la Ville ont accepté de réétudier certaines des demandes formulées.

Des illustrations du projet présenté lors de la restitution se trouvent à la fin de cette publication.

Suite du processus

Après la validation politique, le projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes pourra encore subir des modifications suite aux éventuelles remarques et demandes formulées par le canton et les services communaux dans le cadre de l'examen préalable. Une fois finalisé et validé, il sera présenté à la population lors d'une séance d'information, puis mis à l'enquête publique. Le calendrier de réalisation dépendra du dépôt ou non d'oppositions au projet. Le début des chantiers sur les réseaux souterrains est prévu pour 2019.

²⁰ POUR DES RAISONS DE CALENDRIER ET DE PROCESSUS DE PLANIFICATION DU PROJET, LA RESTITUTION S'EST LIMITÉE DANS UN PREMIER TEMPS AU GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT. UNE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE EST PRÉVUE AVANT LA MISE À L'ENQUÊTE.

« J'ai peur qu'à la fin on galvaude les résultats de cette démarche. La Municipalité a-t-elle eu le temps d'intégrer ces résultats et en tiendra-t-elle compte ? »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)



« C'est très intéressant de donner la parole aux gens, mais la difficulté, ensuite, c'est de traduire. Il y a un risque communautariste, le danger de voir un quartier se « privatiser ». On peut avoir un sentiment de repli à l'égard de « l'étranger », c'est-à-dire envers d'autres lausannois, venant d'autres quartiers. »

Un-e spécialiste (interview janvier 2018)

« On aimerait continuer à voir le projet et à discuter jusqu'au bout. On a l'impression qu'on nous a demandé notre avis, mais que maintenant, ce sont les professionnels qui vont décider, et faire ce qu'ils veulent. Ils voulaient arracher les cognassiers et les poiriers de la place conviviale ! C'est un symbole. »

Un-e habitant-e (interview février 2018)

Tout au long de la démarche participative « Contez Fleurettes ! », le projet d'aménagement des espaces publics s'est enrichi de la confrontation des points de vue. L'expertise professionnelle des concepteurs a permis de dessiner un projet équilibré qui répond à la fois aux défis techniques et aux enjeux soulevés par les participants. Ces derniers ont apporté leur expertise d'usage, afin que le projet corresponde aux réalités quotidiennes et aux besoins du quartier. Ce processus participatif dynamique et itératif a ainsi permis de faire émerger de nombreuses opportunités. Le passage en revue des apports et des limites permet d'identifier les facteurs de réussite et de formuler des pistes de réflexions.

« On peut mesurer l'utilité d'une démarche participative à sa capacité à influencer sur le projet final. En ce sens, « Contez Fleurettes » a largement contribué à enrichir le projet d'espaces publics. »

Un-e spécialiste (interview février 2018)

Apports de la démarche participative

Une grande majorité des 32 objectifs issus de l'atelier de synthèse et des 30 propositions formulées lors de l'atelier sur l'avant-projet a pu être intégrée dans le projet d'aménagement des espaces publics. Ce constat montre que la démarche participative « Contez Fleurettes! » a apporté une contribution significative au projet final.

En réponse aux objectifs de végétalisation, de convivialité et de modération de la vitesse, le projet prévoit notamment une arborisation conséquente de l'espace public, aujourd'hui quasiment dépourvu d'arbres. Il intègre de nombreuses possibilités de s'asseoir et de se rencontrer le long des rues, facilitant ainsi leur appropriation et le cheminement pour les personnes âgées. Des mains courantes ont également été planifiées dans les portions de rue les plus en pentes. Deux nouvelles places – relativement grandes à l'échelle des espaces publics du quartier – sont programmées pour permettre la jonction des parties est et ouest du quartier et offrir des espaces de jeu, de détente et de convivialité, en écho aux besoins identifiés durant la démarche. La placette actuelle sera également maintenue et agrandie selon le souhait exprimé par les habitants.

En cohérence avec les attentes formulées lors de l'atelier de synthèse, les entrées du quartier seront végétalisées et rendues plus lisibles. Le projet prévoit également une augmentation des places de stationnement pour les deux-roues motorisés et les vélos. Faisant suite à des propositions d'amélioration exprimées dans le cadre de l'atelier sur l'avant-projet, les places de stationnement pour les voitures, en diminution, seront indiquées par un simple marquage bleu, afin de conserver la possibilité d'ajustements futurs. Et les aires de rencontre le long des rues s'étendront sur une large partie de la

chaussée pour créer un rétrécissement visuel et provoquer le ralentissement du trafic au moyen d'un traitement de surface spécifique. En réponse à plusieurs objectifs – modération de la vitesse, diminution du trafic de transit, lisibilité, convivialité, sécurité, appropriation – l'extension de la zone de rencontre (20 km/h) à l'ensemble du quartier permettra de donner la cohérence unanimement attendue.

Limites

La démarche participative « Contez Fleurettes » a dû composer avec un certain nombre de limites, qui ont pu déboucher sur des espoirs déçus. Dans les faits, seule une minorité d'objectifs et de propositions n'ont pas trouvés place dans le projet, pour des questions de faisabilité technique, financière ou politique.

En raison de la situation foncière caractéristique du quartier – un espace public limité à la rue – tant les habitants que les concepteurs et représentants de la ville ont dès le départ accueilli très positivement les pistes de réflexion qui envisageaient l'aménagement du quartier au-delà des limites de l'espace public. Les possibilités de mutualisation ou de partenariats public-privé ont en effet été identifiées comme des enjeux à traiter dans une large palette d'opportunités. Or vu la complexité liée à l'étude et aux négociations de ces options, cette ambition commune a, dans les faits, abouti à un décalage entre les attentes d'un côté et la réalité du champ des possibles de l'autre.

Les objectifs impliquant le domaine privé n'ont ainsi pas pu être intégrés au projet. Il s'agit, entre autres, de la mise en place de potagers urbains (plantages), de la végétalisation des murs de soutènement et des toits de garages ou encore du traitement des petits cheminements et passages privés utilisés par les habi-



« Les enfants pourront se réapproprier l'espace. On imagine faire pas mal de choses conviviales avec les voisins, sur la nouvelle place : des apéros, des pizzas. On a hâte que les travaux commencent. »

Un-e habitant-e (interview janvier 2018)

tants du quartier.

Certaines propositions ont dû être écartées pour des raisons techniques, telles que les normes liées à la largeur de la chaussée et au stationnement ou le manque de place en sous-sol, qui a par exemple rendu impossible l'implantation d'arbres au chemin du Reposoir, entièrement occupé par les réseaux souterrains.

Pour garantir un sentiment d'ouverture et de continuité de l'espace public, la volonté politique de la Ville est de ne pas créer un effet de seuil marqué aux entrées des quartiers, raison pour laquelle le traitement des « portes d'entrée » n'est pas aussi affirmé que le souhaitaient les habitants. Pour des questions liées aux processus administratifs, quelques objets n'ont pas pu être traités dans le cadre du projet d'aménagement des espaces publics. Il s'agit notamment de l'idée de créer un parcours culturel, de la question de la gestion des déchets, de la proposition de mettre en place des mesures incitatives en matière de mobilité ou encore de l'anticipation des évolutions dans le domaine de la mobilité électrique.

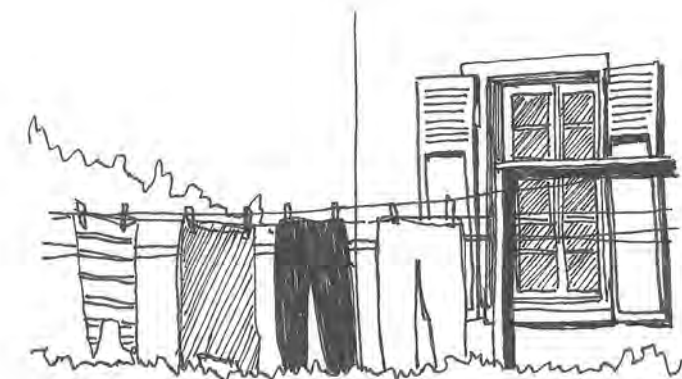
Facteurs de réussite

Trois principaux facteurs de réussite de l'intégration concertée des attentes des habitants dans le projet d'aménagement des espaces publics peuvent être identifiés.

Premièrement, l'engagement des habitants durant l'ensemble de la démarche participative « Contez Fleurettes » a été fort, principalement durant la phase intense du diagnostic. Cet investissement s'inscrit dans une culture d'engagement citoyen d'habitants habitués à s'exprimer et investis dans la vie de leur quartier. Deuxièmement, les concepteurs mandatés se sont fortement impliqués dans le processus participatif, en étant présents à l'ensemble des séances publiques, en apportant des réponses de projet aux questions soulevées et en intégrant de façon itérative les résultats de la démarche participative dans leurs travaux. Troisièmement, la mise en place d'un groupe d'accompagnement a permis de créer un espace de dialogue constructif et de jeter des ponts entre ces deux groupes d'acteurs. Les échanges réguliers dans le cadre de ces séances

ont permis une meilleure compréhension réciproque. Les habitants et usagers ont pu découvrir et mieux comprendre les contraintes techniques, et donc les raisons de certaines limites du projet ; les spécialistes ont pu pleinement prendre la mesure de l'expertise d'usage des habitants et en tirer des enseignements utiles à l'élaboration du projet.

Ainsi, nous pouvons affirmer que le projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes, tel que présenté pour validation à la municipalité de la ville de Lausanne, est l'aboutissement d'un long processus partagé entre habitants, services de la Ville, et concepteurs. Il est aussi le reflet d'un état d'esprit, d'une volonté partagée de faire ensemble, de travailler avec la complexité et la richesse de la diversité humaine.



« Faire ce livre, c'est un devoir de mémoire. Il transcrit du vécu. Il reflète une petite page de l'histoire du quartier. Il dressera un état des lieux, pour les générations futures. C'est important de raconter cette histoire pour que nos enfants se construisent. »

Un-e spécialiste (interview janvier 2018)



« On est passé par des moments très difficiles et complexes. Notre rôle a été de tenir suffisamment la barque pour que personne n'en sorte, et que le cap soit maintenu. »

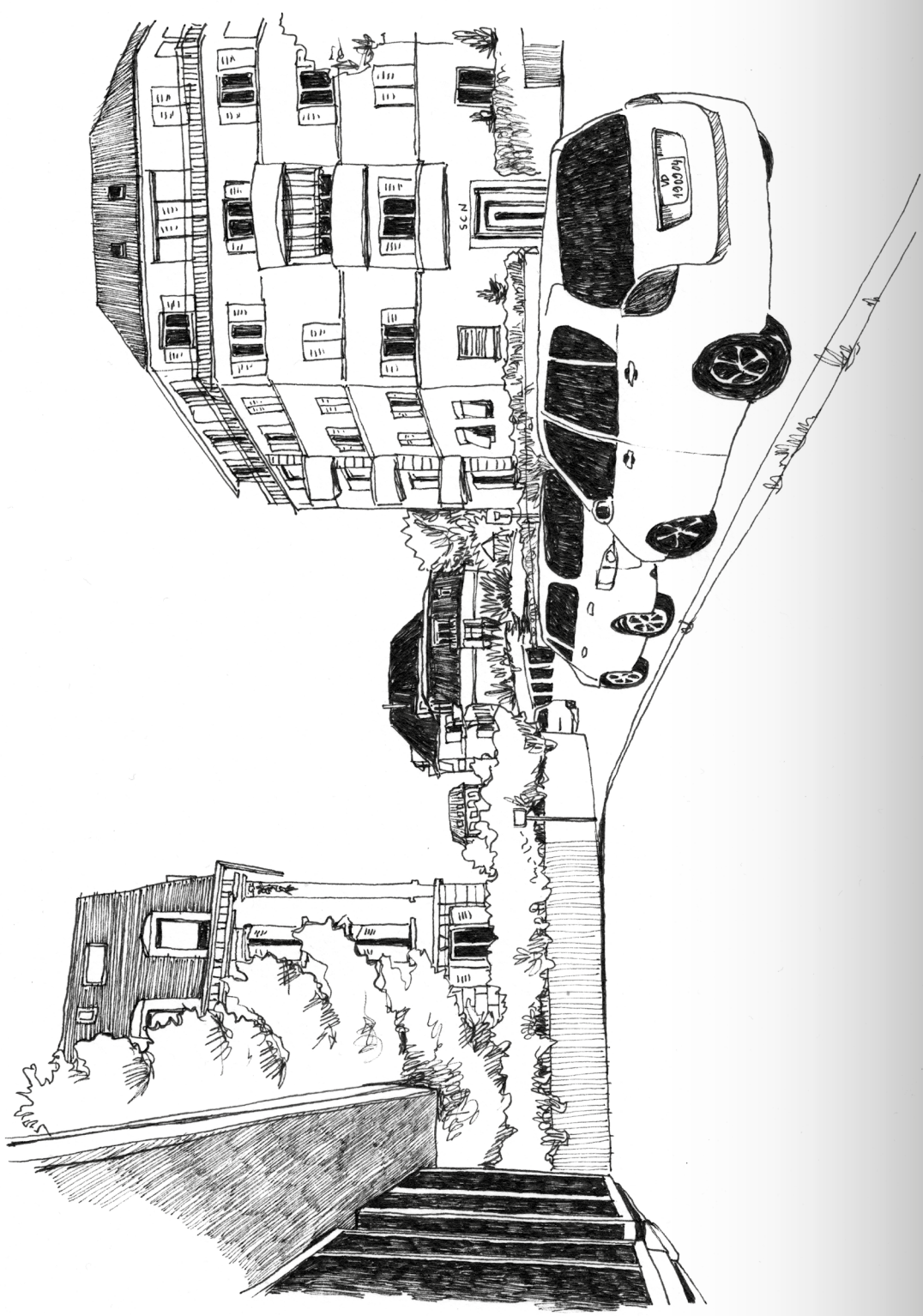
Un-e spécialiste (interview janvier 2018)

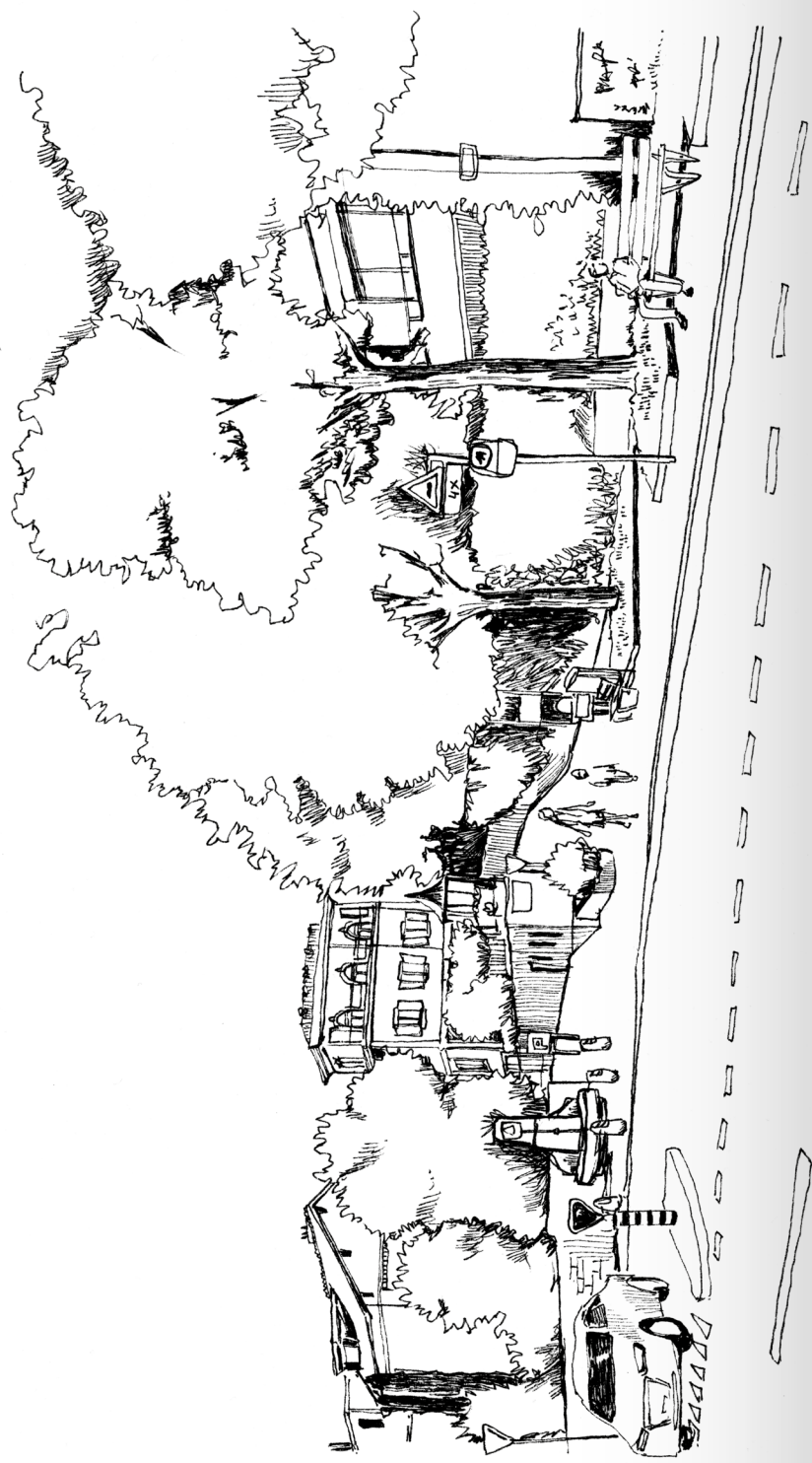
« Nous avons eu une très bonne qualité de dialogue. Je ne sais pas s'il était possible de faire mieux. Même s'il reste une part de frustration chez certaines personnes, on a réussi à faire cohabiter tout le monde. On n'est plus dans le chacun pour soi. Voitures, piétons, vélos, toutes les mixités et les cultures : on trouve une place pour tout le monde. »

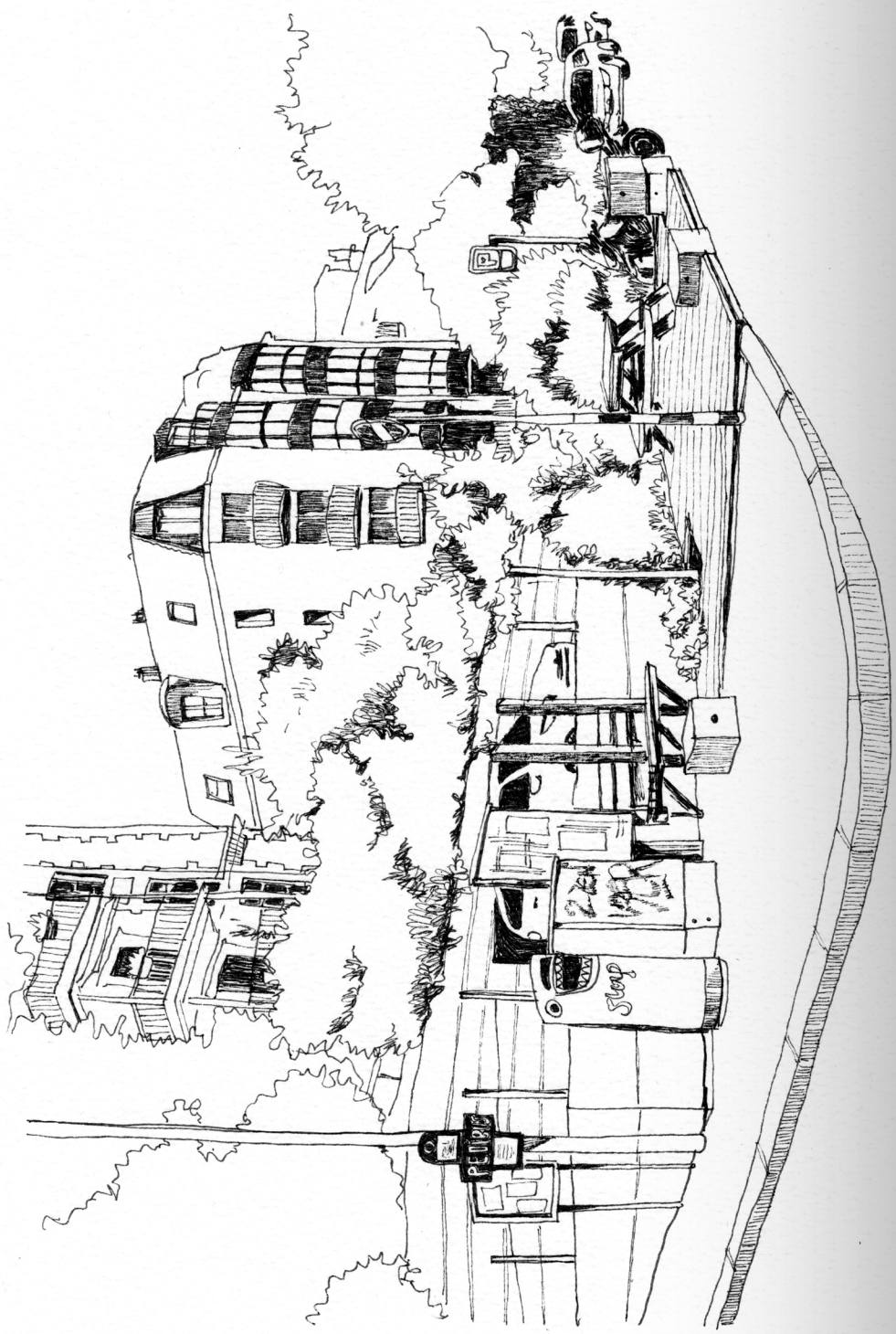
Un-e habitant-e (interview janvier 2018)

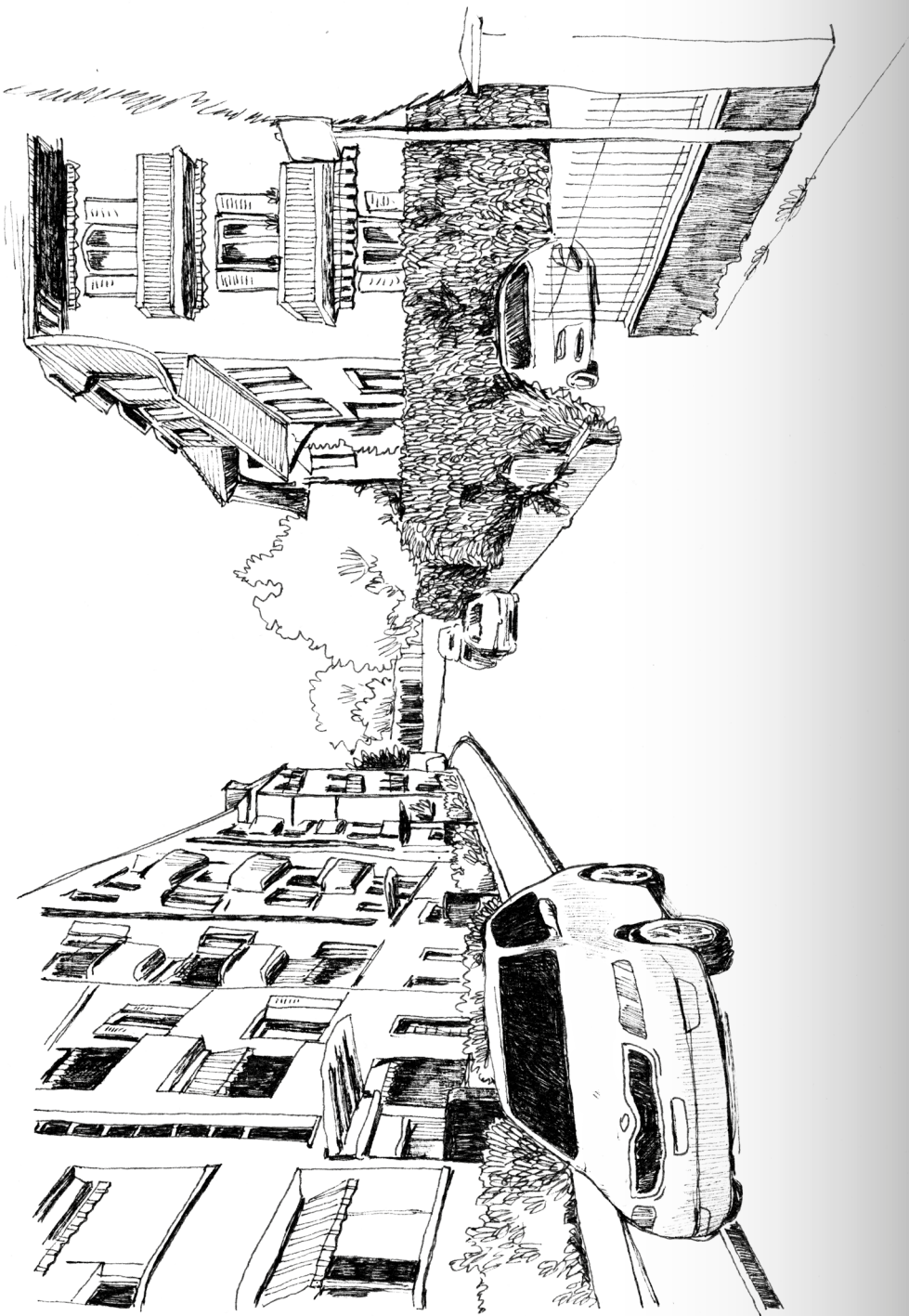
Le projet en images

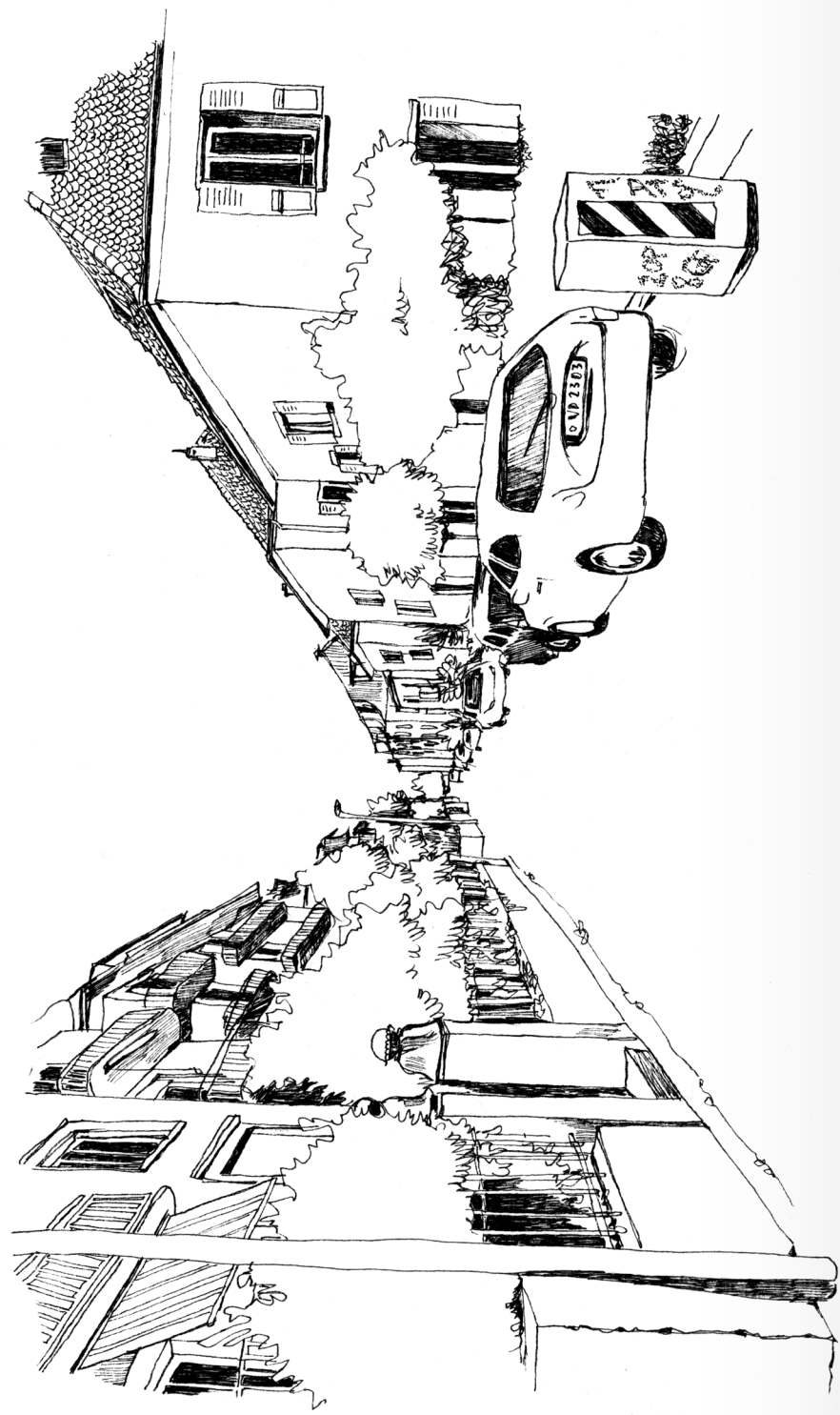
Les images qui suivent illustrent le projet d'aménagement des espaces publics tel qu'il se présente à l'issue du processus participatif décrit dans la présente publication. Il s'agit donc d'une vision provisoire susceptible de subir des modifications suite aux demandes formulées par les services du canton de Vaud au moment de l'examen préalable. L'intérêt de ces illustrations est de mettre en images le résultat de l'ensemble du processus. Le contraste entre l'état actuel et le projet permet de mieux saisir l'impact de ce dernier sur le caractère et l'ambiance des espaces publics du quartier.











Glossaire

Autopartage	Système d'utilisation partagée de voitures, par exemple Mobility.
Bancs relais	Bancs installés à des endroits stratégiques et à des distances régulières pour permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite de se reposer sur leur chemin.
Consensus	Il s'agit d'un avis largement partagé au sein d'un groupe. Contrairement à un accord majoritaire, le consensus est défini par l'absence d'avis contraire. C'est le résultat visé et obtenu à travers une méthode de prise de décision qui permet d'exprimer les avis défavorables et d'ajuster les propositions en conséquence.
Espaces publics	L'Ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils appartiennent au domaine public.
Examen préalable	Les autorités cantonales examinent le projet d'aménagement avant qu'il soit mis à l'enquête publique. Elles vérifient la conformité du projet avec les bases légales et formulent, si nécessaire, des demandes de modifications.
Expertise d'usage	Les compétences de savoir-faire et savoir-être des habitants de l'utilisation des espaces urbains au quotidien.
Léman 2030	Léman 2030 est un projet des cantons de Vaud et de Genève, de l'Office Fédéral des Transports (OFT) et des chemins de fer fédéraux (CFF) qui a pour objectif de doubler la capacité de places assises entre Lausanne et Genève et de permettre la cadence au quart d'heure sur les lignes du RER Vaud (Cully-Cossonay) et du Léman Express, d'ici 2030. Lausanne est principalement concernée par les chantiers pour la construction d'une quatrième voie entre Lausanne et Renens, ainsi que par la rénovation de la gare de Lausanne et l'extension de son infrastructure ferroviaire.
Mise à l'enquête publique	Selon la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du Canton de Vaud, la demande de permis de construction doit être mise à l'enquête publique par la Municipalité pendant 30 jours. Les avis de mise à l'enquête doivent être publiés dans la Feuille des avis officiels. Durant ce laps de temps, le projet d'aménagement est consultable publiquement et les citoyens peuvent formuler une opposition par écrit.

Mutualisation	Action consistant à mettre en commun des moyens, qu'ils soient humains, financiers ou logistiques, afin de réaliser des économies de moyens, de ressources ou d'espace.
Pédibus	Système d'accompagnement pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte. A Lausanne, 50 lignes couvrent un réseau de 25 km de transports collectifs « à pied ».
Plantages	Ce mot d'origine campagnarde a été repris par le service des parcs et domaines pour définir des potagers urbains et communautaires, mis à disposition des habitants de plusieurs quartiers lausannois.
Pôle Gare	Projet urbanistique de grande ampleur mené par la Ville de Lausanne, qui pilote la conception des espaces publics autour de la Gare pour accompagner la transformation de celle-ci (voir projet Léman 2030). Pôle Gare accompagne également les initiatives qui vont se déployer autour de la gare et de son agrandissement: nouveau métro m3, regroupement de musées (Plateforme10), nouveau quartier de la Rasude.
Trame verte	Réseau formé de continuités écologiques sur le territoire, mettant en cohérence les espaces verts.
Végétalisation	Mise en place d'une couverture végétale. Dans le contexte d'une ville, il s'agit de (re-)planter des espèces végétales pour rendre l'environnement urbain plus vert et naturel, y compris sur les toits ou les murs.
Voie verte	Itinéraire de mobilité douce à l'échelle de l'agglomération Lausanne-Morges. Axe structurant sécurisé et confortable pour les piétons et les cyclistes. Une charte d'aménagement garantit une unité de traitement tout au long de l'itinéraire.
Zone de rencontre	Introduit en Suisse en 2002, ce régime de trafic vise à faciliter la cohabitation entre les usagers de la chaussée, grâce à une vitesse de 20 km/h et à la priorité accordée aux piétons. Il est particulièrement adapté à des rues résidentielles.

Remerciements

Dans le cadre de la réalisation de la démarche participative Contez Fleurettes! et de la présente publication, nous adressons nos remerciements aux participants au questionnaire, aux balades et aux ateliers ainsi qu'aux membres du groupe d'accompagnement.

Laurence Anglas Sansonnens
Marie Asper
Marianne Baudat
Monique Corbaz
Gessica Gelsomini
Rosa Gelsomini
Bernard Gmünder
Nicolas Grasset
Emmanuel Graz
Martine Jaquet
Nadine Le Moigne
Nathalie Luyet
Laura Mosimann
Floriane Nicklès
Melissa Pestalozzi
Fabien Roland
Michaël Rosselet
Philipp Schweizer
Victor et Arthur
Ursula Utz
Peter Utz

Merci aux institutions
qui nous ont accueillis

Église de Villard
Maison de Quartier Sous-Gare
Merlini Rivier Architectes
Pepperdine University

« Quand on aime très fort quelque chose, c'est parfois difficile de l'expliquer. C'est un quartier de rêve, plein de charme, avec de jolies maisons et de jolis jardins... Il ne faut pas être pressé, parce qu'on y croise toujours quelqu'un qu'on connaît, avec qui papoter. Il y a une jolie vie, et en même temps c'est très tranquille. Toute ma vie se passe là, dans ce microcosme. »

Un-e habitant-e (interview décembre 2017)

Impressum

Cette publication a été réalisée par le bureau Label Vert pour le projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne

Textes

Philipp Schweizer

Interviews

Julien Burri

Photos

Melissa Pestalozzi / Ville de Lausanne
Laura Mosimann / Label Vert
Philipp Schweizer / Label Vert

Illustrations


Dora Formica
Melissa Pestalozzi

Graphisme et Infographies

Balmer Hählen

Relecture et corrections

Michèle Dyson
Laura Mosimann
Coordination
Sophie Huguenot / Label Vert



Le quartier des Fleurentes, du nom de la plus longue de ses rues, se situe au sud des voies CFF, à quelques minutes à pied de la gare de Lausanne. Quartier un peu en retrait, doté d'une ambiance presque villageoise, il se caractérise par un riche patrimoine architectural et végétal témoin d'un développement datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. Dans les années 2000, les habitants obtiennent la mise en zone de rencontre (limitée à 20km/h) de plusieurs rues. Les réseaux souterrains datant du milieu du siècle précédent, seuls des aménagements provisoires sont réalisés en surface. En 2016, dans le cadre du projet Pôle Gare, qui prévoit la transformation de la gare et de ses alentours, la planification des travaux sur les réseaux souterrains avance et la Ville de Lausanne invite les habitants du quartier à un processus participatif pour accompagner le projet de réaménagement des espaces publics. La publication que vous tenez entre les mains retrace ce processus, qui s'est déroulé de mai 2016 à octobre 2017.